



CONSEIL DES AFFAIRES FRANCOPHONES DU DISTRICT BILINGUE DE BIENNE

rapport d'activités 2014



CE RAPPORT D'ACTIVITÉS A ÉTÉ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LE CONSEIL DES AFFAIRES FRANCOPHONES DU DISTRICT BILINGUE DE BIENNE (CAF) LORS DE SA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 7 MAI 2015.

Impressum

Publication	Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF)
Rédaction	David Gaffino
Mise en page	Ana Gonzalez
Exemplaires supplémentaires	Le rapport d'activités peut être téléchargé sur le site internet du CAF www.caf-bienne.ch ou obtenu sur demande à info.caf@sta.be.ch
Renseignements	Secrétariat général du CAF david.gaffino@sta.be.ch ou info.caf@sta.be.ch
Crédits photographiques	Alain Sermet (p. 8) Conseil municipal de Bienne (p. 8) David Gaffino (page de couverture) Marcel Liengme (p. 8) Parti radical romand, Bienne (p. 5 et 8)
Copyright	Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne – 2015 Faubourg du Lac 45 Case postale 299 2501 Biel/Bienne

Table des matières - Inhaltsverzeichnis

AVANT-PROPOS DE LA PRESIDENTE	5
VORWORT DER PRÄSIDENTIN	6
1. COMPOSITION ET STRUCTURE.....	8
LISTE DES MEMBRES	8
STRUCTURE DU CONSEIL	9
2. PLENUM ET BUREAU	10
ELECTIONS DE RENOUVELLEMENT DU CAF – LEGISLATURE 2014-2018	10
SEANCES	10
LOI FEDERALE SUR LES LANGUES	10
EXTENSION DU PERIMETRE DU DISTRICT BILINGUE DE BIEL/BIENNE	10
GROUPE DE TRAVAIL ANNONI – CONFERENCE REGIONALE	11
ACCUEIL D’URGENCE POUR MINEURS FRANCOPHONES	11
BILINGUISME HOSPITALIER	11
DOSSIERS DE SUBVENTIONS – POM/FONDS DE LOTERIE	11
AUTRES AFFAIRES DU BUREAU/PLENUM.....	12
3. SECRETARIAT GENERAL	13
4. EXERCICE DE LA PARTICIPATION POLITIQUE AU NIVEAU CANTONAL	13
PRISES DE POSITION	13
NOMINATION DE CADRES SUPERIEURS DE L’ADMINISTRATION.....	15
5. EXERCICE DE LA PARTICIPATION POLITIQUE AU NIVEAU COMMUNAL	15
6. SECTION FORMATION (SFOR).....	16
COMPOSITION ET SEANCES	16
SOUTIEN A L’APPRENTISSAGE FRANCOPHONE.....	16
REORGANISATION DES GYMNASES	16
SOUTIEN AUX JEUNES EN DIFFICULTE EN FIN DE SCOLARITE	16
SUIVI DE LA REORGANISATION DE LA HEP	17
CONFERENCES INTERCANTONALES /COORDINATION SCOLAIRE.....	17
FILIERE ES SANTE	17
SCOLARISATION A BIENNE DES ELEVES FRANCOPHONES DE NIDAU	17
AUTRES AFFAIRES DE LA SFOR.....	17
7. SECTION DES AFFAIRES CULTURELLES (SAC).....	17
COMPOSITION ET SEANCES	17
THEATRE PALACE	18
CRITERES DE SOUTIEN A LA CULTURE EN ESPACE BILINGUE.....	18
PROJET RESEAU ARS	18
CEJARE ET LIENS AVEC BIENNE	18
PARTICIPATION POLITIQUE – SUBVENTIONS CULTURELLES – OC	18
AUTRES AFFAIRES DE LA SAC	20
8. DELEGATION BIENNOISE AUX AFFAIRES JURASSIENNES (DBAJ)	21
COMPOSITION ET SEANCES	21
PROJET « STATU QUO PLUS »	21
COLLABORATIONS INTERJURASSIENNES	21
9. COLLABORATION AVEC LE CONSEIL DU JURA BERNOIS (CJB)	22
BASES LEGALES ET REGLEMENTAIRES	22
SEANCES COMMUNES	22
COLLABORATION AU NIVEAU DES SECRETARIATS GENERAUX.....	22
PRISES DE POSITION ET ACTIONS COMMUNES	22
10. COLLABORATION AVEC LES AUTRES PARTENAIRES DU CAF	23
FORUM DU BILINGUISME	23
CONSEIL-EXECUTIF ET DAJ.....	23
DIRECTION DE L’INSTRUCTION PUBLIQUE, OFFICE DE LA CULTURE ET COFRA	23

VILLE DE BIENNE	24
COMMUNE D'ÉVILARD.....	24
PREFECTURE DE BIENNE	24
DEPUTATION ET GRAND CONSEIL	24
AUTRES PARTENAIRES : AIJ, S.B/B, CMJB, OSSM, FICD.....	25
11. COMMUNICATION	25
MEDIAS	25
SITE INTERNET / INTRANET	25
12. STATISTIQUES.....	25
STATISTIQUES DE SUBVENTIONS	25
STATISTIQUES DE PREAVIS ET PRISES DE POSITION	26
STATISTIQUES DE SEANCES	27
13. CONCLUSION	27
ÉVALUATION DES OBJECTIFS 2014	27
13. SCHLUSSFOLGERUNGEN	30
EVALUATION DER ZIELE 2014.....	30
14. ANNEXES	33
LISTE DES PRINCIPALES ABREVIATIONS.....	33
DOCUMENTS EN TELECHARGEMENT SUR WWW.CAF-BIENNE.CH	34

AVANT-PROPOS DE LA PRESIDENTE



*Pierrette Berger-Hirschi,
présidente du CAF*

Après une année 2013 marquée par la votation exceptionnelle du 24 novembre, déterminante pour nos deux institutions « sœurs » que sont le CJB et le CAF, l'année 2014 a pu s'ouvrir de manière plus sereine. Empreintes d'esprit de collaboration, les relations entre le CAF et le CJB pouvaient ainsi aller de l'avant, le plus souvent possible en soutenant de nombreux dossiers communs, démontrant ainsi plus de force de persuasion vis-à-vis du Canton.

Il en a notamment été ainsi dans la poursuite des travaux concernant le projet « statu quo plus », débutés en 2012 pour le CAF, d'abord comme partenaire à titre consultatif au sujet des propositions du CJB, mais ensuite comme partenaire à part entière pour développer les pistes dites « biennoises », toutes présentées dans le but de renforcer la minorité francophone de toute la région. J'ai ainsi eu la chance, en tant que nouvelle Présidente, de reprendre en route un dossier passionnant, pour lequel mon prédécesseur Philippe Garbani – que je profite de remercier au passage - a dû se battre pour tenter de maintenir l'équilibre prévu par la Loi sur le Statut particulier (LStP) entre le CJB et le CAF. La plupart des propositions ont reçu un écho favorable au Canton et le projet s'est même développé en un 2ème axe, en faveur du bilinguisme de la région biennoise et du Canton. Une des propositions essentielles (qui sera finalement retenue dans le Rapport final de la Chancellerie d'Etat et dans l'Arrêté du Conseil-exécutif début 2015) est celle de l'extension du périmètre d'action du CAF à tout l'arrondissement bilingue de Biel/Bienne. Cette perspective, qui fera l'objet d'un rapport de la Chancellerie d'Etat d'ici à fin juin 2016, ouvrirait de nouveaux horizons prometteurs à notre institution. L'élargissement des compétences du CAF aux francophones de 17 communes alémaniques de l'arrondissement, sans toucher à leur autonomie communale, donnerait plus de poids à la minorité francophone de toute notre région, non seulement quant à la langue, mais aussi quant à la culture. Le CAF représenterait alors près de 30'000 francophones.

Autre modification appelée de ses vœux par le CJB : le futur poste de délégué culturel du CJB. Le contour de ses fonctions devra être défini avec attention, pour ne pas risquer de remettre en cause le rôle du CAF dans le domaine culturel, octroyé par la LStP et aussi la LEAC. Il faudra éviter que la situation actuelle dans le domaine culturel, qui n'est peut-être pas toujours idéale mais qui a fait ses preuves, ne se détériore, alors que des avancées importantes avaient été réalisées ces dernières années (mise en place de directives contraignantes et critères spécifiquement adaptés à un espace bilingue). Il ne faut en effet pas que soient remises en question l'unité et la complexité de la vie culturelle bilingue à Bienne, qui est jusqu'à présent traitée comme un tout (dossiers alémaniques et francophones).

Ainsi, que ce soit par un rapprochement avec le Jura bernois, une éventuelle extension de ses compétences avec les 17 communes alémaniques de l'arrondissement ou en cas de création d'un poste de délégué culturel pour le CJB, le CAF doit persévérer, continuer à se battre pour renforcer, sauvegarder et soutenir la minorité francophone de notre région. Toutes les avancées positives que le CAF a pu noter au cours de l'année 2014 (cf. p. 26 et ss) nécessiteront d'être systématiquement suivies, afin que les mesures adéquates soient effectivement mises en place dans des délais convenables et qu'un pas en avant ne se voit pas annulé par deux pas en arrière !

Rôle et avenir du CAF

Parallèlement à cette fonction première de la sauvegarde de la minorité francophone de notre région, le CAF doit constamment remettre son rôle en question. Notre institution doit être attentive à l'actualité de la région et du pays tout entier, pour éviter de décevoir les francophones qui en attendent beaucoup ou inversement, laisser la majorité alémanique qui pourrait nous percevoir comme de pénibles revendicateurs. Bref, en faire davantage sans en faire trop !

A titre d'exemple, l'important travail effectué ces dernières années sous l'égide du CAF pour augmenter le nombre de places d'apprentissage en français et améliorer l'attrait de la formation professionnelle en général dans la région, en particulier pour les francophones, aurait semble-t-il induit ou accru un sentiment de crainte des parents francophones pour l'avenir de leurs enfants. En effet, le nombre de familles bilingues ou francophones qui souhaiteraient scolariser leurs enfants en allemand pour améliorer leurs

chances sur le marché du travail serait en augmentation. Effet pervers d'une action trop insistante du CAF? Mais le CAF n'est-il pas dans son rôle en attirant l'attention sur cette problématique ?

A mon sens, l'on ne peut guère influencer ou empêcher les parents, ni surtout les blâmer, de s'inquiéter pour leurs enfants et de procéder à ce type de choix. Par contre, ces parents semblent oublier que qui dit enseignement en allemand, dit également culture alémanique. Seule la famille gardera la maîtrise de la transmission de la culture francophone au quotidien. Le rôle du CAF sera peut-être de le leur rappeler. D'autre part, ce qu'il faut finalement retenir pour notre institution, c'est que l'apprentissage de la langue partenaire est clairement souhaité par la population et donc que les projets bilingues doivent continuer à être encouragés. Ainsi, malgré les conséquences inattendues qu'il a pu avoir, l'effort conséquent accompli par le CAF en collaboration avec des responsables du Canton, de la Ville et des écoles professionnelles à Bienne pour améliorer la formation des Romands de la région doit être poursuivi avec conviction.

Autre exemple marquant de l'actualité: le décalage qui semble se dessiner entre les cantons bilingues - ou proches de régions bilingues, favorables à l'apprentissage précoce des langues nationales, et certains cantons plus éloignés de la Suisse romande, qui montrent une soudaine réticence à l'enseignement du français. Faire passer l'anglais (langue étrangère) avant le français (langue nationale!) est une grave erreur. Il faut absolument continuer d'apprendre la langue de l'autre dans notre pays ; c'est essentiel à nos repères culturels, à notre cohésion nationale. Heureusement, les citoyens des Cantons qui ont dû se prononcer récemment sur la question ont finalement refusé l'initiative exigeant l'enseignement d'une seule langue « étrangère » à l'école primaire. Et le Conseil fédéral est du reste prêt à intervenir pour éviter qu'une langue nationale doive être sacrifiée.

Ces sujets sensibles nous interpellent: En effet, notre tâche consiste avant tout à soutenir et sauvegarder une minorité linguistique et culturelle dans notre région et non de nous battre contre la majorité alémanique du Canton. Il faut se souvenir que rien n'est acquis et qu'il faut sans cesse rappeler l'existence des francophones de la région, sans pour autant ériger une « muraille de Chine » (comme l'a dit autrefois Roland Béguelin) contre le reste du Canton. Notre but est bien plus de construire des ponts entre les différentes parties de notre région francophone et bilingue. Nous allons continuer à nous y atteler.

Pierrette Berger-Hirschi, présidente du CAF

VORWORT DER PRÄSIDENTIN



*Pierrette Berger-Hirschi,
Präsidentin des RFB*

Nach einem bewegten und aufgrund der Abstimmung vom 24. November 2013 sowohl für den RFB als auch für den Bernjurassischen Rat (BJR) entscheidenden Jahr konnte 2014 etwas ruhiger angegangen werden. Die vom Willen nach enger Zusammenarbeit geprägten Beziehungen zwischen unseren beiden Schwesterinstitutionen konnten weiter ausgebaut werden, insbesondere durch die gemeinsame Unterstützung zahlreicher Geschäfte, was letztlich auch unsere Überzeugungskraft gegenüber dem Kanton erhöhte.

Dies gilt namentlich für die weiteren Arbeiten im Zusammenhang mit dem Projekt «Status quo plus», in die der RFB 2012 zunächst als beratender Partner bezüglich der Anträge des BJR und anschliessend als vollständiger Partner involviert war, um die sogenannten Bieler Ansätze zur Stärkung der französischsprachigen Minderheit der gesamten Region zu entwickeln. Als neue Präsidentin hatte ich die Chance, ein spannendes Dossier zu übernehmen, bei dem mein Vorgänger Philippe Garbani – dem an dieser Stelle dafür gedankt sei – darum kämpfen musste, dass das im Sonderstatutgesetz (SStG)

vorgesehene Gleichgewicht zwischen dem BJR und dem RFB beibehalten wird. Die meisten Vorschläge stiessen im Kanton auf positives Echo. Das Projekt erhielt sogar eine zweite Ausrichtung, nämlich die Förderung der Zweisprachigkeit in der Region Biel und im ganzen Kanton. Einer der wesentlichen Vorschläge (der letztlich in den Schlussbericht der Staatskanzlei und in den Regierungsratsbeschluss von Anfang 2015 eingeflossen ist) sieht eine Ausdehnung des RFB-Handlungssperimeters auf den gesamten zweisprachigen Verwaltungskreis Biel/Bienne vor. Eine solche Perspektive würde unserer Institution neue und vielversprechende Horizonte eröffnen. Die Erweiterung der RFB-Kompetenzen auf die französischsprachige Bevölkerung der 17 deutschsprachigen Gemeinden des Verwaltungskreises – ohne deren

Gemeindeautonomie zu tangieren – würde der französischsprachigen Minderheit der ganzen Region mehr Gewicht verleihen, nicht nur bezüglich der Sprache, sondern auch bezüglich der Kultur. Der RFB würde dann rund 30 000 Französischsprachige vertreten.

Eine weitere Neuerung entspringt den Wünschen des BJR: die künftige Stelle eines BJR-Kulturbeauftragten. Dessen Aufgaben werden sorgfältig zu definieren sein, um nicht zu riskieren, dass die Rolle des RFB im Kulturbereich, die ihm durch das SStG und das KKFG übertragen ist, in Frage gestellt wird. Es gilt zu verhindern, dass sich die aktuelle Situation im Kulturbereich, die vielleicht nicht immer die idealste ist, sich aber bewährt hat, verschlechtert, konnten in den vergangenen Jahren doch grosse Fortschritte erzielt werden (verbindliche Vorgaben und spezifische Kriterien für den zweisprachigen Raum). Die Einheit und Komplexität des Bieler Kulturlebens, das als Stärke gilt, darf nicht in Frage gestellt werden.

Der RFB muss die welsche Minderheit unserer Region weiterhin stärken, schützen und unterstützen, sei es durch eine Annäherung an den Berner Jura, durch eine allfällige Erweiterung seiner Kompetenzen auf die 17 deutschsprachigen Gemeinden des Verwaltungskreises, aber auch im Falle der Einsetzung eines Kulturbeauftragten des BJR. Alle positiven Fortschritte, die 2014 erzielt werden konnten, müssen systematisch weiterverfolgt werden, damit die geeigneten Massnahmen innerhalb vernünftiger Fristen auch tatsächlich umgesetzt werden. Ein Schritt nach vorne darf nicht zwei Schritte zurück bewirken!

Rolle und Zukunft des RFB

Parallel zu seiner Schutzfunktion muss der RFB seine Rolle ständig überprüfen. Wir müssen die Aktualität der Region und des ganzen Landes aufmerksam mitverfolgen, um die Welschen, die viel erwarten, nicht zu enttäuschen, und um die Deutschsprachigen, die uns als permanente Forderer sehen könnten, nicht überzustrapazieren. Wir müssen mehr tun, ohne zu viel zu tun!

So haben die grossen Anstrengungen des RFB in den vergangenen Jahren für mehr französischsprachige Lehrstellen und eine höhere Attraktivität der Berufsbildung in der Region anscheinend dazu geführt, dass sich welsche Eltern vermehrt um die Zukunft ihrer Kinder sorgen. Es soll immer mehr zwei- oder französischsprachige Familien geben, die ihre Kinder auf Deutsch einschulen möchten, um ihre Chancen auf dem Arbeitsmarkt zu erhöhen. Ist das die unerwünschte Folge einer zu nachdrücklichen Aktion des RFB? Doch ist es nicht gerade die Rolle des RFB, mit dem Finger auf diese Problematik zu zeigen?

Es liegt in der Natur der Sache, dass sich Eltern um ihre Kinder sorgen und entsprechende Entscheide treffen. Sie scheinen aber zu vergessen, dass mit der deutschen Schulausbildung auch die deutsche Kultur einhergeht. Es wird allein an den Familien sein, ihren Kindern die französische Kultur im Alltag zu vermitteln. Vielleicht wird es die Aufgabe des RFB sein, sie daran zu erinnern. Andererseits muss sich unsere Institution daran halten, dass die Bevölkerung klar das Erlernen der Partnersprache wünscht. Zweisprachige Projekte müssen daher weiterhin gefördert werden. Das konsequente Engagement des RFB in Zusammenarbeit mit den Verantwortlichen von Kanton, Stadt und Berufsschulen in Biel, um die Ausbildung der Romands in der Region zu verbessern, muss trotz der unerwarteten Begleiterscheinungen mit Überzeugung fortgesetzt werden.

Zwischen den Kantonen, die zweisprachig sind oder an zweisprachige Regionen grenzen und für das frühe Erlernen einer Landessprache sind, und einigen Kantonen, deren Distanz zur Westschweiz etwas grösser ist und die sich plötzlich gegen Frühfranzösisch stellen, scheint sich ausserdem eine wachsende Diskrepanz zu geben. Es ist ein gravierender Fehler, die Fremdsprache Englisch vor die Landessprache Französisch zu stellen. In der Schweiz müssen wir die Sprache des Nachbarn lernen. Dies ist für unsere Kulturen und den nationalen Zusammenhalt von wesentlicher Bedeutung. Zum Glück haben die Kantone, die kürzlich darüber abstimmen mussten, die Initiative, die nur eine Fremdsprache an den Primarschulen forderte, abgelehnt. Und der Bundesrat ist bereit zu intervenieren, damit keine Landessprache geopfert wird.

Diese heiklen Themen rütteln auf, und unsere Aufgabe besteht in erster Linie darin, in unserer Region eine sprachliche und kulturelle Minderheit zu schützen und zu bewahren, und nicht, uns gegen die deutschsprachige Kantonsmehrheit zu stellen. Wir dürfen nicht vergessen, dass nichts auf immer und ewig bestehen bleibt und wir unaufhörlich an die Präsenz der Welschen in der Region erinnern müssen, ohne uns aber gegen den übrigen Kanton abzuschotten. Unser Ziel ist vielmehr, zwischen den einzelnen Sprachregionen und Sprachgemeinschaften Brücken zu bauen. Und dafür werden wir uns weiterhin mit Leib und Seele einsetzen.

Pierrette Berger-Hirschi, Präsidentin des RFB

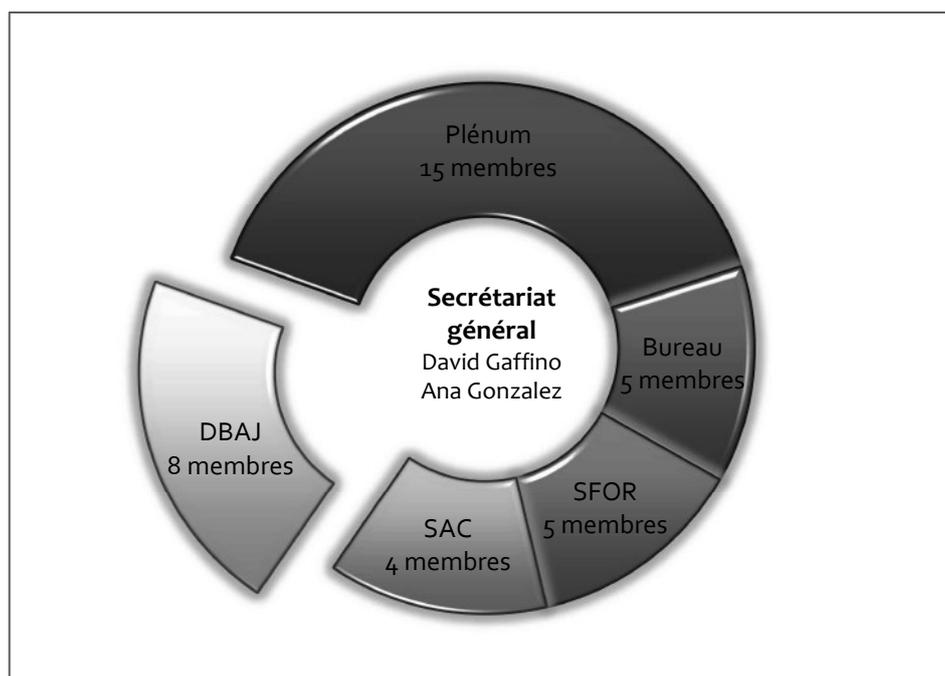
1. COMPOSITION ET STRUCTURE

LISTE DES MEMBRES

Le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) est composé de quinze membres, dont treize élus par le Conseil de ville de Bienne et deux par l'Assemblée communale d'Évilard. Voici la liste des membres du conseil dès le 1^{er} juin 2014, avec leur(s) date(s) d'élection (un ou plusieurs mandats). Cf. aussi (page suivante) la liste des membres avant et après les élections.

				
Pierrette Berger-Hirschi Bienne (PRR) 2006 / 2010 / 2014	Pascal Bord Bienne (UDC) 2014	André de Montmollin Bienne (PSR) 2012	Monique Esseiva-Thalmann Bienne (PDC) 2006 / 2010 / 2014	Erich Fehr Bienne (PS) 2011 / 2014
				
Marcel Liengme Evilard (sans parti) 2006 / 2009 / 2013	Cédric Némitz Bienne (PSR) 2013 / 2014	Daniel Nussbaumer Evilard (sans parti), 2007 / 2009 / 2013	Pierre Ogi Bienne (PSR) 2014	Maurice Paronitti Bienne (PRR) 2014
				
Béatrice Sermet-Nicolet Bienne (PSR) 2006 / 2010 / 2014	Fatima Simon Bienne (Les Verts) 2006 / 2010 / 2014	Silvia Steidle Bienne (PRR) 2006 / 2010 / 2014	Ariane Tonon Bienne (Les Verts) 2012 / 2014	André Vuille Bienne (PPB) 2014

STRUCTURE DU CONSEIL



Plénum

Philippe Garbani, président (jusqu'au 31.05.2014)
Ariane Bernasconi (jusqu'au 31.05.2014)
Pierrette Berger-Hirschi, vice-présidente puis présidente (dès le 12.06.2014)
Pierre Ogi, vice-président (dès le 12.06.2014)
Pascal Bord (dès le 1.06.2014)
André de Montmollin
Monique Esseiva-Thalmann
Erich Fehr
Samuel Grünenwald (jusqu'au 31.05.2014)
Marcel Guélat (jusqu'au 31.05.2014)
Marcel Liengme
Cédric Némitz
Daniel Nussbaumer
Maurice Paronitti (dès le 1.06.2014)
Béatrice Sermet-Nicolet
Fatima Simon
Silvia Steidle
Ariane Tonon
André Vuille (dès le 1.06.2014)

Bureau

Philippe Garbani, président (jusqu'au 31.05.2014)
Pierrette Berger-Hirschi, vice-présidente (jusqu'au 31.05.14) puis présidente (dès le 12.06.2014)
Pierre Ogi, vice-président (dès le 12.06.2014)
André de Montmollin
Monique Esseiva-Thalmann
Marcel Liengme
Cédric Némitz (jusqu'au 31.05.2014)

Section des affaires culturelles (SAC)

Ariane Bernasconi, présidente (jusqu'au 31.05.2014)
Béatrice Sermet-Nicolet, vice-présidente (31.05.2014) puis présidente (dès le 12.06.2014)
Maurice Paronitti, vice-président (dès le 12.06.2014)
Philippe Garbani (jusqu'au 31.05.2014)
Samuel Grünenwald (jusqu'au 31.05.2014)
Marcel Liengme (dès le 12.06.2014)
Fatima Simon

Section formation (SFOR) (ancienne DECOO)

Marcel Liengme, président
Marcel Guélat, vice-président (jusqu'au 31.05.2014)
Ariane Tonon, vice-présidente (dès le 20.08.2014)
Pascal Bord
Béatrice Sermet-Nicolet
André Vuille

Délégation biennoise aux affaires jurassiennes (DBAJ) (organe mixte CAF/Bienne/Evilard)

Philippe Garbani, président (jusqu'au 31.05.2014)
Erich Fehr, président (dès le 17.06.2014)
Pierrette Berger-Hirschi
Pascal Bord
Thomas Minger
Cédric Némitz
Daniel Nussbaumer
Béatrice Sermet-Nicolet
Silvia Steidle

2. PLENUM ET BUREAU

Le Plénum est l'organe suprême du CAF. Il est tenu informé de toutes les activités du conseil. Toutes les décisions politiques relèvent de sa compétence. En vertu du Règlement du CAF, le Plénum délègue toutefois au Bureau et aux sections un certain nombre de compétences, pour la bonne marche des affaires courantes.

Le Bureau est l'organe de pilotage fonctionnel du CAF. C'est lui qui établit l'ordre du jour des séances plénières, prépare les prises de position ne relevant pas de la compétence des autres sections, traite les affaires courantes, agit au nom du CAF en cas d'urgence et prépare les décisions de dépenses fonctionnelles (à l'attention du Plénum puis de la Chancellerie d'Etat).

ÉLECTIONS DE RENOUELEMENT DU CAF - LÉGISLATURE 2014-2018

Le CAF est arrivé en 2014 au terme de sa 2^e législature. Les élections de renouvellement ont eu lieu le 2 décembre 2013 à Evilard puis le 24 avril 2014 à Bienne. M. Philippe Garbani, président depuis 2011, a décidé de ne pas briguer de nouveau mandat ; la vice-présidente Mme Pierrette Berger-Hirschi, réélue en avril, a été élue à la présidence du CAF en juin. Nouvel élu, M. Pierre Ogi accède à la vice-présidence. Les autres nouveaux élus sont MM. André Vuille, Pascal Bord et Maurice Paronitti. Les autres membres sortants qui se représentaient ont tous été réélus. Outre le président Philippe Garbani, trois membres sortants ont décidé de ne plus se présenter : il s'agissait de Mme Ariane Bernasconi-Neuhaus, présidente de la Section des affaires culturelles et membre fondatrice ; M. Marcel Guélat, ancien vice-président du CAF et membre fondateur ; M. Samuel Grünenwald, membre de la Section des affaires culturelles. En fin d'année 2014, le maire d'Evilard M. Daniel Nussbaumer a donné sa démission ; il quittait toutes ses fonctions politiques en même temps que la Mairie ; la nouvelle mairesse d'Evilard, Mme Madeleine Deckert, lui succède au CAF dès le 1^{er} janvier 2015.

SÉANCES

Le Bureau a siégé 10 fois en 2014, dont une rencontre avec la DAJ, une séance avec la SAC et une séance avec la section SAP du CJB sur le thème de l'accueil d'urgence pour mineurs. Le Plénum a siégé à 9 reprises, dont une séance commune avec le CJB, organisée par le CAF à la Métairie du Bois-Raiguel. Les autres séances plénières ont eu lieu à la Préfecture de Bienne (Château de Nidau), au Centre PasquArt, à la Bibliothèque de la ville de Bienne, à l'école du Marché-Neuf et dans la salle du Conseil municipal d'Evilard.

LOI FÉDÉRALE SUR LES LANGUES

Le CAF participe depuis sa création en 2011 au groupe de travail cantonal sur la Loi fédérale sur les langues nationales et la compréhension entre les communautés linguistiques (LLC). Chaque année, ce groupe décide des demandes à adresser à l'Office fédéral de la culture au titre du soutien aux cantons plurilingues. Quatorze projets (dont plusieurs à Bienne) ont reçu une subvention en 2014, se répartissant un soutien global de 423'700 francs. Le CAF a notamment obtenu, en collaboration avec le Forum du bilinguisme, un soutien de 70'000 francs destiné à renforcer le bilinguisme du Centre hospitalier de Bienne. Plusieurs demandes ont été préparées et déposées en cours d'année, pour des subventions en 2015. La LLC est jugée comme un instrument important et très apprécié par le CAF.

EXTENSION DU PÉRIMÈTRE DU DISTRICT BILINGUE DE BIEL/BIENNE

La présidente du CAF et le secrétaire général ont rencontré les maires et mairesses de l'arrondissement bilingue de Biel/Bienne en novembre 2014, en présence du préfet Philippe Chételat et du vice-chancelier du canton Michel Walthert. La rencontre était consacrée au thème de l'extension du périmètre d'action du CAF à tout l'arrondissement (19 communes dont 17 germanophones, mais avec d'importantes minorités francophones). Le CAF propose d'offrir ses services aux francophones de tout l'arrondissement, dans le respect de l'autonomie communale : les communes germanophones sont et resteront monolingues et le projet n'entraînera pas de surcoûts pour elles. La présentation a été bien reçue par la plupart des maires présents. Le projet, qui fait l'objet d'une des mesures du « statu quo plus », sera poursuivi en 2015.

GRUPE DE TRAVAIL ANNONI - CONFÉRENCE RÉGIONALE

Le CAF a délégué son secrétaire général dans le groupe de travail présidé par l'ancien Conseiller d'Etat Mario Annoni au sujet de la conférence régionale Bienne-Jura bernois-Seeland. La position du CAF en faveur d'une grande conférence régionale bilingue y a été rappelée, tout en annonçant d'emblée une attitude ouverte à la recherche de la meilleure solution possible. La position du CAF a en effet toujours été de dire qu'une telle grande conférence ne pouvait pas être imposée contre l'avis de la population francophone. Les résultats des travaux seront présentés en 2015.

ACCUEIL D'URGENCE POUR MINEURS FRANCOPHONES

Le CAF et le CJB sont intervenus à plusieurs reprises auprès de la Direction de la santé publique du canton pour qu'une solution soit trouvée au manque chronique de places d'accueil pour mineurs francophones dans le canton. Une rencontre a eu lieu en juillet 2014 avec le Conseiller d'Etat Perrenoud. Un rapport a été annoncé pour faire l'état des lieux dans la partie francophone comme dans la partie germanophone. Le CAF et le CJB soutiennent que la situation est particulièrement difficile dans la partie francophone, faute de structures d'accueil ; il faut le plus souvent recourir à des placements hors canton, qui coûtent cher et qui sortent les enfants de leur environnement social.

BILINGUISME HOSPITALIER

Le CAF a effectué plusieurs démarches en 2014 en faveur du renforcement du français et du bilinguisme au Centre hospitalier de Bienne (CHB). Il a déposé avec le Forum du bilinguisme une demande via la Loi fédérale pour les langues, obtenant 70'000 francs en 2014. Ce montant a contribué aux efforts du CHB, privé depuis 2014 de subvention cantonale spécifique pour son bilinguisme (en raison d'une application stricte de la LaMaL par le canton de Berne). Le CAF a rencontré le Conseiller d'Etat Perrenoud et des représentants de la SAP en juin 2014, avec le Forum du bilinguisme et la direction du CHB, pour trouver une solution. Il a cherché également à dégager des fonds pour le bilinguisme (notamment hospitalier) dans le projet « statu quo plus » ; la proposition doit encore faire l'objet de clarifications en 2015. Faute d'accord entre les parties au niveau politique, le dossier de la subvention au bilinguisme du CHB sera soumis aux tribunaux.

DOSSIERS DE SUBVENTIONS - POM/FONDS DE LOTERIE

La Direction de la police et des affaires militaires (POM) soumet au CAF pour préavis les dossiers de subvention du Fonds de loterie en lien avec le district de Bienne. En règle générale, le CAF ne se prononce que dans les dossiers présentant une composante liée à la langue ou à la culture, comme des publications d'ouvrages ou des traductions.

Subventions du Fonds de loterie demandées par des institutions du district de Bienne et soumises au préavis du CAF en 2014

Domaine	Bénéficiaire	Projet
Aide au développement	SAD, Swiss Academy for Development, Biel	Move for New Horizons: Berufsbildung für benachteiligte Jugendliche, Nepal
Aide au développement	SAD, Swiss Academy for Development, Biel	Mit Hilfe zur Selbsthilfe zu nachhaltiger Ressourcennutzung und Lokalentwicklung, Kuba
Culture	Verein Officina Helvetica, Biel	Aufbau eines Buchdruck-Ateliers in Biel
Publications et projets scientifiques	Sanu durabilitas, Biel	Publikation « Durabilitas »
Utilité publique et bienfaisance	Verlag die brotsuppe, Biel	Publikation „Neue Wohnform für Mutige“ der Genossenschaft Stürlerhaus am Altenberg in Bern
Utilité publique et bienfaisance	Verein beraber Bern, Biel	Integration durch Bildung

INVITATIONS ET RELATIONS PUBLIQUES

Le CAF a été représenté à de nombreuses activités politiques, culturelles ou scolaires, durant l'année 2014. On peut notamment citer :

- 05.01.2014 Concert du Nouvel-An de l'Orchestre Symphonique Bienne Soleure
- 07.01.2014 Rencontre avec la Délégation du Conseil-exécutif pour les affaires jurassiennes
- 29.01.2014 Inauguration de la nouvelle médiathèque HEP BEJUNE
- 25.03.2014 Fête des 20 ans de la Bibliothèque de langue française de Nidau
- 06.03.2014 Séance d'information concernant la mise en œuvre de la LEAC à Bienne
- 13.03.2014 Soirée d'ouverture du festival Usinesonore
- 19.03.2014 Dialogue culturel "Parlons culture" (plusieurs autres dates ont suivi)
- 26.03.2014 Inauguration du Salon de la formation 2014
- 01.04.2014 Soirée des Amis du FFFH
- 17.05.2014 Assemblée générale de la Société jurassienne d'émulation, St-Imier
- 04.06.2014 Assemblée des membres de seeland.biel/bienne à Evilard
- 13.06.2014 Tricentenaire de l'Abbatiale de Bellelay
- 27.06.2014 Cérémonie de clôture du Centre de formation professionnelle Biel/Bienne
- 27.06.2014 Prix de l'AIJ à La Traction (Saignelégier/Montfaucon)
- 02.07.2014 Cérémonie de clôture de la BFB remise des diplômes 2014
- 05.07.2014 Festival du poète à Diesse (Hugues Richard)
- 22.08.2014 Soirée d'ouverture des Journées photographiques de Bienne
- 25.09.2014 Cérémonie de remise des titres Bachelor of science HES-SO en ingénierie
- 18.10.2014 15^e Prix Robert Walser de la ville de Bienne et du canton de Berne
- 21.10.2014 Apéritif dégustatoire du Parc régional Chasseral
- 24.10.2014 30 ans de Canal 3 à Lyss
- 06.11.2014 Remise des prix de la culture du canton de Berne 2014, Moutier
- 06.11.2014 Rencontre avec les maires et mairesses de l'arrondissement de Biel/Bienne
- 12.11.2014 20^e Forum (élargi) de la COFRA
- 27.11.2014 Vernissage du 100^e numéro de la revue Intervalles
- 27.11.2014 à propos - spectacles jeune public - anniversaire 20 ans
- 30.11.2014 Remise du Prix de la culture de la ville de Bienne 2014
- 02.12.2014 Assemblée des membres de l'Association seeland.biel-bienne
- 03.12.2014 Remise du Prix du cinéma et du Prix de la musique 2014
- 05.12.2014 Réception des partenaires de la commune municipale d'Evilard
- 18.12.2014 Repas de fin d'année du Conseil de ville de Bienne

AUTRES AFFAIRES DU BUREAU/PLÉNUM

- **Zone tarifaire Libero** : le CAF est intervenu en octobre 2014 auprès de l'Office des transports publics du canton de Berne, pour demander des garanties pour le bilinguisme de la zone tarifaire, après son extension à Bienne et au Jura bernois en fin d'année. L'Office des transports publics a répondu en affirmant que Libero était conscient et respectueux des attentes de la clientèle francophone ; une série d'exemples et de garanties ont été données, qui répondaient aux attentes du CAF.
- **Bilinguisme du projet Femmes Tische** : le CAF est intervenu auprès de la Direction de la santé publique du canton pour faire reconnaître le bilinguisme du projet d'intégration Femmes Tische. Visé par les mesures d'économies du canton, ce projet ne devait plus recevoir qu'une subvention identique à celle des projets similaires, mais monolingues, dans le reste du canton. Suite à l'intervention du CAF, la subvention a été doublée pour Bienne, en reconnaissance du bilinguisme biennois.
- **Coaching pour chômeurs** : le CAF et le CJB ont été consultés par le BECO avant la publication d'appels d'offres pour le coaching pour chômeurs. Suite à l'intervention conjointe et concertée des deux conseils, le BECO a décidé de mettre en place une offre en français à Bienne et une autre dans le Jura bernois, au lieu d'une seule offre pour les deux. Il a été tenu compte de la situation particulière de Bienne, dont le taux de chômage est le plus élevé du canton.

3. SECRETARIAT GENERAL

Le secrétariat général du CAF est composé de M. David Gaffino et de Mme Ana Gonzalez, qui occupent respectivement les postes de secrétaire général (75%, dont 5% financés par les communes de Bienne et d'Évilard) et de secrétaire administrative (20%, à quoi s'ajoute un pensum de 10% pour le Forum du bilinguisme). Tous deux exercent d'autres activités dans le reste de leur temps de travail ; Mme Gonzalez a notamment pris en charge un mandat de secrétariat pour le projet « statu quo plus » en 2014 ; M. Gaffino a entamé en 2014 une formation bilingue de bachelor de droit.

Le poste de secrétaire général du CAF est inscrit dans la Loi sur le Statut particulier (art. 41). Son cahier des charges est défini par le Règlement du CAF. Sa mission première est d'assurer le bon fonctionnement du CAF et d'assister les membres dans leur travail. Il est rattaché administrativement à la Chancellerie d'État du canton de Berne et subordonné au vice-chancelier de langue française. Il assure le lien administratif entre le CAF, le CJB et les services du canton, dont la COFRA.

Le projet « statu quo plus », les élections et le passage à la nouvelle législature, le groupe de travail sur l'apprentissage à Bienne, la réorganisation du plan de classement cantonal ou encore le projet de refonte du site intranet/extranet du CAF ont fortement mobilisé les forces du secrétariat général en 2014. Avec une faible dotation en personnel (moins d'un EPT au total), le secrétariat général fonctionne la plupart du temps à flux tendu. La charge de travail est restée maîtrisée, au prix parfois de surcharges temporaires, de choix et de priorités sur les travaux qu'il est possible d'accomplir. L'année s'est toutefois terminée sur un important solde d'heures supplémentaires, qu'il pourrait être difficile de compenser ultérieurement.

4. EXERCICE DE LA PARTICIPATION POLITIQUE AU NIVEAU CANTONAL

PRISES DE POSITION

— Modification de lois et décrets en relation avec l'EOS 2014

Le CAF a pris position le 16 janvier 2014 sur les décrets d'application du programme d'économies cantonales EOS 2014. Au sujet de la Loi sur les écoles moyennes et de la première année de gymnase, le CAF soutient la possibilité de « cas particuliers » dans la partie francophone du canton, notamment pour les formations gymnasiales bilingues. Le CAF salue ce point, en lien avec la réorganisation des gymnases de Bienne et l'avenir de la filière bilingue.

— Stratégie cantonale de protection du patrimoine

Dans sa prise de position du 21 janvier 2014, le CAF salue l'élaboration de cette stratégie, qui doit permettre aux services de protection du patrimoine de travailler dans de bonnes conditions, malgré une volonté évidente de réduire les coûts. Le CAF approuve le maintien des services de protection du patrimoine au sein de la Direction de l'instruction publique et de l'Office de la culture. Le CAF demande une mention du bilinguisme et des deux cultures dans la stratégie. Prendre en compte l'existence des deux cultures implique par exemple, à Bienne et dans le Jura bernois, de recenser et protéger les sites et bâtiments en lien avec l'histoire industrielle et horlogère. Ce recensement architectural doit être accessible dans les deux langues.

— Ordonnance sur l'organisation et les tâches de la Chancellerie d'Etat

Dans sa prise de position du 28 janvier 2014, le CAF se déclare satisfait par le projet de réorganisation mis en consultation. Il relève que les arguments du CAF et du CJB en amont de la procédure de consultation ont été entendus et suivis d'effets au sein de l'Office des services linguistiques et juridiques. Cet office à forte composante francophone, dirigé par le vice-chancelier de langue française, garde ainsi une réelle cohérence et une place importante dans la Chancellerie d'Etat.

— Loi sur la géoinformation

Le CAF a pris position le 10 février 2014. Il prend connaissance avec approbation du projet de nouvelle Loi sur la géoinformation, mais relève l'absence de disposition relative à la langue. Le

CAF demande que la prise en compte des deux langues officielles soit assurée, notamment en raison de l'exigence fixée par l'article 11 al. 2 (« Les géodonnées sont accessibles au public et peuvent être utilisées par tous »).

Autorisation des dépenses 2014 pour la HEP-BEJUNE

Le CAF a pris position le 18 février 2014, en commun avec le CJB, pour recommander au Conseil-exécutif d'approuver l'autorisation des dépenses 2014 pour la HEP BEJUNE et de libérer le crédit de 6 479 450 francs y afférent.

Autorisation de dépenses 2014 pour la HES-SO, la HES-S2 et la HE-Arc

Le CAF a pris position le 18 février 2014, en commun avec le CJB, pour recommander au Conseil-exécutif d'approuver l'autorisation de dépenses 2014 de la HE-Arc et de la participation bernoise à la HES-SO portant sur un montant de 12 458 437 francs.

Résolution AIJ n° 76 « Formation continue »

Le CAF salue dans sa prise de position du 18 février 2014 l'élaboration de cette charte et appuie le projet de courrier commun des deux gouvernements cantonaux à l'AIJ. Il relève la participation au sein du groupe de travail (en tant qu'auditrice) d'une représentante des institutions biennoises de formation continue et y voit le signe de nouvelles perspectives de collaboration intercantonale.

Réseau des arts de la scène ARS

Le CAF a pris position le 4 avril 2014 en faveur du projet de réseau ARS, dans la variante prévoyant un nouveau rôle pour le fOrum interjurassien de la culture. Le CAF se dit disposé à un partage du financement entre le CJB et les moyens de l'Office de la culture dédiés au district bilingue de Bienne. Le CAF rappelle que le projet ARS est complémentaire au projet de nouveau Théâtre Palace à Bienne.

Prolongation de la convention de l'Antenne interjurassienne de l'égalité

Le CAF a pris position le 4 avril 2014. Il approuve la prolongation d'un an de la convention de prestations de l'Antenne interjurassienne de l'égalité. Il rappelle l'existence d'un intérêt pour développer des activités de ce type à Bienne également, en vue d'une éventuelle prochaine prolongation.

Liste des institutions culturelles régionales – annexe de l'OEAC

Dans sa prise de position du 7 avril 2014, le CAF approuve la liste proposée ; côté francophone, il salue le maintien, dans la liste des institutions d'importance régionale, de la fondation des Spectacles français de Bienne et l'entrée dans cette liste du Festival du film français d'Helvétie (FFFH). Le CAF demande qu'une attention particulière soit portée au maintien des activités des institutions biennoises du financement desquelles le canton se retire; le CAF s'engagera en ce sens, via les subventions aux projets. Le CAF se réjouit de voir deux institutions du Seeland faire leur entrée parmi les institutions de portée régionale.

Enseignement du français dans les gymnases germanophones

Dans sa prise de position du 26 mai 2014, le CAF s'est opposé à la réduction annoncée de la dotation horaire totale du français dans les gymnases germanophones. Il s'est opposé tout particulièrement au projet de renoncer à l'enseignement obligatoire du français durant la dernière année (Prima) de gymnase, avec des examens en fin de Secunda. Face à un grand nombre de prises de position critiques, le projet a été modifié et l'enseignement du français préservé.

Message culture de la Confédération pour 2016 - 2019

Le CAF concentre sa prise de position du 11 septembre 2014 sur les mesures en faveur de la compréhension entre les communautés linguistiques. Il relève avec satisfaction que la Confédération inscrit dans les principaux axes de son action la volonté de « préserver et promouvoir les langues minoritaires ; encourager le plurilinguisme individuel et institutionnel dans les diffé-

rentes langues nationales ». Rappelant que les moyens à disposition sont limités et très bien utilisés, il propose que l'augmentation prévue du plafond des dépenses dans les « mesures en faveur de la compréhension » soit attribuée au soutien aux cantons plurilingues au sens large, sans la restreindre uniquement aux échanges scolaires.

1 Ordonnance d'application de la Loi sur la géoinformation

Le CAF a pris position le 12 décembre 2014. Il rappelle sa prise de position, du 10 février 2014, au sujet de ce projet de loi qu'il approuvait tout en demandant des garanties sur la prise en compte des deux langues officielles, puisque les géodonnées sont destinées au public et peuvent être utilisées par tous.

1 Autres consultations cantonales (sans commentaire particulier)

Le CAF a été consulté sur une série d'autres objets mis en consultation, pour lesquels il a renoncé à prendre position, en estimant après examen qu'elles n'avaient pas de lien spécifique avec les affaires francophones. Il s'agissait des objets suivants : plan sectoriel pour le trafic cycliste ; Loi portant introduction de la LaMaL – réductions de primes ; Ordonnance de Direction sur la gestion financière des communes – introduction échelonnée du principe de comptabilité d'exercice ; Ordonnance sur l'aide au recouvrement et les avances de contributions d'entretien ; deuxième consultation sur l'Ordonnance de Direction sur la gestion et l'archivage des documents des collectivités de droit public ; révision partielle de la législation sur les constructions ; révision 2016 de la Loi sur les impôts ; plan de mesures de protection de l'air ; plan directeur cantonal 2030.

NOMINATION DE CADRES SUPÉRIEURS DE L'ADMINISTRATION

- Durant l'été 2014, le CAF a délégué son vice-président, M. Pierre Ogi, dans la procédure de nomination de la préfète suppléante de Bienne. D'un commun accord, le choix s'est porté sur Mme Béatrice Meyer, de Bienne, qui succède à M. David Sansonnens.
- Le CAF a été consulté en novembre 2014 en fin de procédure de nomination du chef de l'Office des poursuites et faillites du Seeland. Le CAF a fait part d'un préavis positif, tout en rappelant la procédure à suivre dans de telles nominations.
- Le CAF et le CJB sont intervenus en commun en novembre 2014 pour rectifier la procédure de nomination de l'inspecteur d'arrondissement du Jura bernois, afin de s'assurer qu'elle vise bien à engager une personne francophone et connaissant bien la région. La procédure d'engagement avait dans un premier temps été lancée en allemand. La personne finalement engagée est un francophone de Nidau, issu du Jura bernois et bilingue.

5. EXERCICE DE LA PARTICIPATION POLITIQUE AU NIVEAU COMMUNAL

Signée en 2012, la convention sur les tâches communales du CAF a été renouvelée en 2013, pour une durée de quatre ans. Elle régit la participation financière des communes au fonctionnement du secrétariat général du CAF. Sur l'année 2014, le total d'heures de tâches communales comptabilisées atteignait 132 heures, soit 8.1% du temps de travail global effectué. C'est un peu plus que le total prévu par la convention (5% du temps de travail). Ce dépassement s'explique principalement par le grand nombre de séances du projet « statu quo plus », dans lequel le secrétaire général du CAF était impliqué au nom de la DBAJ, mais travaillait aussi dans l'intérêt du CAF. On peut donc considérer ce total comme conforme à la convention, ce d'autant plus qu'on peut prévoir une réduction du nombre d'heures effectuées en 2015.

1 Dialogue culturel « Parlons culture ! »

Le CAF a été impliqué par la Direction de la formation, de la culture et du sport de la Ville de Bienne dans le projet « Parlons culture ». Ses représentants ont assisté à la plupart des séances de la première phase, ainsi qu'à l'un des groupes de projet de la 2^e phase. Ils ont saisi

l'occasion pour souligner dans les travaux l'importance du bilinguisme et de l'existence de deux cultures à Bienne.

DBAJ et autres activités du CAF au niveau communal

Outre sa participation active à la Délégation biennoise aux affaires jurassiennes (importante en 2014, dans le cadre du projet « statu quo plus »), le CAF a également été impliqué dans d'autres activités au niveau communal, en dehors de la participation politique au sens strict. Les contacts avec les autorités communales sont fréquents et réguliers.

6. SECTION FORMATION (SFOR)

COMPOSITION ET SÉANCES

La SFOR se compose des membres suivants, élus par l'assemblée plénière du CAF :

Marcel Liengme (président)
Ariane Tonon (vice-présidente, succède à Marcel Guélat)
Pascal Bord
Béatrice Sermet-Nicolet
André Vuille

La COFRA est informée des dates de séances et est invitée à la plupart d'entre elles. Le secrétaire général participe aux séances avec voix consultative.

La SFOR ou ses délégations se sont réunies à sept reprises en 2014, dont deux séances en commun avec la section INS du CJB, en présence de la COFRA. Une séance a eu lieu également pour la rencontre annuelle avec le Conseiller d'Etat Bernhard Pulver. Outre la coordination scolaire romande et les tâches spécialisées dont on trouve un aperçu ci-dessous, la SFOR a aussi pour tâche la préparation de prises de position dans le domaine de la formation, à l'attention du Plénum.

SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE FRANCOPHONE

Le CAF a fait du soutien à l'apprentissage (notamment francophone) à Bienne une priorité pour 2014 ; Bienne ne comptait en effet que 25% d'apprentis francophone en 2013-2014, pour une population à plus de 40% francophone ; la situation est particulièrement préoccupante dans la vente (9% de francophones en 2014) et la santé (7%). Cela a conduit à la création d'un groupe de travail en août 2014, réunissant notamment des représentants du canton (Office de l'enseignement supérieur II et de la formation professionnelle, Orientation professionnelle), le Forum du bilinguisme, le CJB, les écoles professionnelles, la Chambre économique Bienne-Seeland et la Ville de Bienne. Un calendrier d'actions a été dressé et le sujet a fait l'objet d'un bon traitement médiatique. Les résultats intermédiaires du groupe seront présentés au printemps 2015.

RÉORGANISATION DES GYMNASES

Représenté par Béatrice Sermet, le CAF a participé aux travaux sur la réorganisation des gymnases de Bienne, faisant suite à la mesure d'EOS 2014. Le CAF prête une attention particulière au maintien d'une filière bilingue forte, en plus du gymnase francophone et du gymnase germanophone. Des solutions sont à l'étude également en vue de l'introduction généralisée de la Quarta dès août 2017 dans les gymnases germanophones, au vu des conséquences que cela aura sur la filière bilingue. Les travaux se poursuivent en 2015.

SOUTIEN AUX JEUNES EN DIFFICULTÉ EN FIN DE SCOLARITÉ

Le CAF s'est adressé à la Direction de l'instruction publique du canton et à la Direction de la formation, culture et sport de la Ville de Bienne pour relancer la thématique du soutien aux jeunes francophones en difficulté en fin de scolarité obligatoire. Après la fin du financement de l'association aJir en 2013, le CAF avait demandé qu'une solution soit trouvée pour poursuivre ce soutien ciblé. La démarche du CAF don-

nera lieu à une table ronde en 2015. Des contacts ont par ailleurs eu lieu en 2014 avec les responsables de Quidux (ex-association aJir) et de Pro Apprentissage.

SUIVI DE LA RÉORGANISATION DE LA HEP

La SFOR a rencontré M. Jean-Steve Meia, doyen de la plateforme 2 (formation secondaire) de la HEP-BEJUNE, en février 2014. La séance a permis un échange sur l'état de la réorganisation de la HEP. Des garanties y ont été données sur l'avenir du site biennois. Le CAF a également été invité à l'inauguration de la nouvelle médiathèque de la HEP à Bienne ; la rencontre annuelle avec le Conseiller d'Etat Pulver s'est par ailleurs déroulée à la HEP. De manière générale, les informations en provenance de la HEP en cours d'année ont fait état d'une situation en stabilisation, après les incertitudes liées à la réorganisation.

CONFÉRENCES INTERCANTONALES /COORDINATION SCOLAIRE

La SFOR se prononce sur les objets traités par les différentes conférences politiques de coordination intercantonale (CIIP, Comités stratégiques pour la HEP-BEJUNE, la HE-Arc et la HES-SO). La SFOR (et la section INS du CJB) peut ainsi s'informer et prendre position à l'attention du conseiller d'Etat Pulver ou des autres représentants bernois aux conférences intercantionales en matière d'instruction publique. La coordination se fait au sein de délégations du CAF et du CJB, en présence du président de la COFRA.

FILIÈRE ES SANTÉ

Le CAF et le CJB ont été conviés à une séance à Berne en septembre 2014 avec les députés francophones, en présence du Conseiller d'Etat Pulver, pour prendre position sur l'avenir de la filière ES santé à St-Imier. Les représentants du CAF ont réitéré leur ferme soutien au projet, de même que ceux du CJB et les députés. En fin d'année, le canton a ainsi pu annoncer la poursuite du projet, tout en réservant l'accès à cette filière aux seuls élèves bernois, pour éviter les tensions avec les cantons romands opposés aux formations en école spécialisée dans le domaine de la santé.

SCOLARISATION À BIENNE DES ÉLÈVES FRANCOPHONES DE NIDAU

Le CAF a pris position, dès la fin 2013, en faveur du maintien de la possibilité offerte aux francophones de Nidau (depuis plusieurs décennies) de suivre la scolarité obligatoire à Bienne. Par respect de l'autonomie communale, le CAF est intervenu avec retenue ; il a aussi eu divers contacts avec les francophones de Nidau. Rappelant que Nidau est le siège de la Préfecture bilingue de Biel/Bienne, le CAF a affirmé qu'une attention doit y être portée au bilinguisme et aux francophones. Le CAF a été conforté dans son opinion par la décision de la majorité de la population de Nidau de maintenir cette possibilité à l'avenir, lors du référendum du 18 mai 2014.

AUTRES AFFAIRES DE LA SFOR

Le CAF a modifié son règlement en 2014 pour renommer la Délégation à la coordination scolaire romande et interjurassienne (DECOO), rebaptisée Section formation (SFOR) ; l'ancien nom était trop long et ne reflétait pas la diversité des tâches de la section. Le CAF s'est aussi prononcé sur les crédits annuels pour les hautes écoles (HEP, HE-Arc) à l'attention du Grand Conseil. Le CAF a également pris position sur la suite de l'application de la résolution AIJ n° 76 consacrée à la formation continue (en saluant une ouverture nouvelle sur Bienne).

7. SECTION DES AFFAIRES CULTURELLES (SAC)

COMPOSITION ET SÉANCES

Les membres de la section des affaires culturelles du CAF (SAC) élus par l'assemblée plénière sont les suivants :

- Béatrice Sermet-Nicolet (présidente, depuis juin 2014, succède à Ariane Bernasconi-Neuhaus)
- Maurice Paronitti (vice-président)
- Marcel Liegme
- Fatima Simon

M. Cédric Némitz, en tant que Directeur biennois de la Formation, de la culture et du sport, est invité à participer à certaines séances de la SAC. Le secrétaire général participe avec voix consultative.

La Section des affaires culturelles (SAC) du CAF a siégé à neuf reprises en 2014, dont une séance en présence du Conseiller d'Etat Bernhard Pulver. La SAC émet des préavis sur les dossiers de subventions culturelles cantonales dans le district bilingue de Bienne. Elle a aussi pour tâche de préparer les prises de position du CAF dans le domaine culturel et d'assurer le suivi des affaires culturelles en général.

THÉÂTRE PALACE

La Section des affaires culturelles (SAC) a suivi de près le développement du projet de rénovation et nouvelle utilisation du Théâtre Palace. Elle a notamment joué un rôle actif dans le groupe de soutien « Pour un nouveau Théâtre Palace à Bienne », qui a appuyé le projet dans les médias et en prévision du vote du crédit d'études au Conseil de ville, en septembre 2014. Par les liens entretenus avec la fondation des Spectacles français, le CAF est très actif dans ce dossier, jugé prioritaire pour la culture francophone et pour le bilinguisme biennois. Le CAF a également appuyé officiellement le crédit d'étude peu avant la séance du Conseil de ville. Il a annoncé son intention de participer à la recherche de fonds pour la phase de réalisation, en 2015-2016. Les conseillers de ville membres du CAF ont également joué un rôle important pour faire passer l'objet avec succès devant le Conseil de ville.

CRITÈRES DE SOUTIEN À LA CULTURE EN ESPACE BILINGUE

Le CAF a participé à l'élaboration de critères de soutien spécifiques à un espace culturel bilingue ; ces critères ont été intégrés aux processus de demandes de subventions de l'Office de la culture dès l'automne 2014. Ils sont en vigueur et permettent de renforcer les préavis du CAF en faveur de certains dossiers de subventions culturelles. Ces critères sont notamment : projet francophone ou valorisant la culture ou les acteurs culturels francophones ; liens entre Bienne et le Jura bernois ; soutien ciblé aux talents des jeunes artistes ; renforcement du canton de Berne comme espace culturel bilingue ; lien entre les communautés linguistiques et traduction ; soutien à des domaines culturels fragiles (création théâtrale francophone, littérature francophone).

PROJET RÉSEAU ARS

Le CAF a délégué Mme Béatrice Sermet-Nicolet, présidente de la SAC, et le secrétaire général M. David Gaffino dans le groupe de travail sur la mise en place du réseau pour les arts de la scène du Jura bernois et de Bienne (réseau ARS). Le projet doit aboutir en 2015, avec un passage devant le Conseil-exécutif et le Grand Conseil, en vue d'une mise en place en 2016. Le CAF a plusieurs fois pris position en faveur de ce réseau, à la fois souple et original et permettant des liens entre Bienne, le Jura bernois et le Jura.

CEJARE ET LIENS AVEC BIENNE

La SAC a rencontré des représentants du Centre jurassien d'archives et de recherches économiques, le CEJARE, en fin d'année 2014. Le CEJARE propose un rapprochement avec Bienne ; il pourrait notamment proposer ses services aux entreprises de Bienne. Le CAF a offert son soutien dans cette démarche, dans l'intérêt des relations entre Bienne et le Jura bernois, et compte tenu de la qualité de l'offre du CEJARE, unique en Suisse.

PARTICIPATION POLITIQUE - SUBVENTIONS CULTURELLES - OC

Subventions soumises au préavis du CAF par l'Office de la culture en 2014

(cf. aussi le chapitre 12, sur les statistiques de subventions)

Requérant	Requérant
à propos: festivités et spectacles pour le 20 ^e jubilé	Kopfhoerer 2014, Konzertreihe, Markus Ingold
ACEL, le cippe, Manifestation culturelle pour les 10 ans	La Théâtrale de Bienne, production "Vendredi 13" à Bienne
Allegria musicale, 2 Konzerte mit Barocktanz (Biel/Bern)	Le Carré Noir Bienne, cinq concerts en janvier
An Chen, concert Lukas Rutzen à la Voirie de Bienne	Le Carré noir Bienne, cinq manifestations en mars
Anne Schmid, Il fascino dell'Arcadia, CD-Prod. und Konz.	Le Carré noir, 2 concerts en avril

Antoinette Hitzinger, "Der verzauberte Mond"	Le Carré Noir, Konzerte 27.9.-31.10.2014
Art Dialog Festival, Dimitri Vasylyev	Le Carré noir, manifestations du 9.11. au 7.12.2014
Asphalt Piloten, Ass. Anna Anderegg	Le Carré Noir, sept concerts en mai 2014
Ass. Bin°culaire, M. Pierrehumbert, Du Geste au Son	Lionel Friedli, 2ème Muzenergo Tour en Russie
Assoc. Bruit, Jonas Kocher, Tournée Russie/Sibérie	Lionel Friedli, production du 1er CD du groupe "Le pot"
Assoc. percu.ch, tournée portrait Fritz Hauser: "We spoke:..."	Literaturcafé, Konzert Baby Copperhead
Association Bruit, Jonas Kocher, tournées	Literaturcafé, Konzert Botter
Association Parcours culturel, édition 2015	Literaturcafé, Konzert Hasler&Jubran
Association Stand'été 2015, Michel Zbinden	Literaturcafé, Konzert Koch Erb
Aus-Inne_Halten, Katharina Vogel, création chorégraphie	Literaturcafé, Konzert Yves Reichmuth Quartet
Ausstellung "Calderas", Werkbeitrag Lucas Uhlmann	Lokal-int, programme 2014
Bex & Arts, Triennale, "Emergences"	Lorenz Belser, Der Grosse Deutsch-Lern-Zirkus
Bieler Kammerchor, Konzerte 6./7.12.2014 in Biel	Marianne Minder, concert Printsesn
Black Biel: Leben und Kunst Schwarzer Frauen in Biel	Markus Moser, Konzert-Tournee 2/2014
Bourgkonzerte Biel/Bienne	Max Flückiger, Allegria musicale, concerts C.Ph.E. Bach
Cabaret Magique, Uptown Prod. Bern, Etage Biel	Midi, théâtre! Gwénaëlle Lelièvre
Café littéraire, concert "Cerny, Wehringer, Velkova"	Miriam Vaucher, Kulturreihe Montags um 7, Wohlt.Klav. Teil 1
Café littéraire, concert "Flying Letters"	Miriam Vaucher, Kulturreihe Montags um 7, Wohlt.Klav. Teil 2
Café littéraire, concert "Tschopp plays Miro"	Montags um 7, Konzert vom 1. September 2014
Café littéraire, concert Metabolism, 3.4.14	Montags um Sieben, concert "Yarns"
Café littéraire, concert Sleepyhouse, 13.3.14	Montags um Sieben, concert du 30.6.14
Café littéraire, groupe "Ikarus", 6.2.2014	Montags um Sieben, concert Koch/Badrutt/Kocher
Café littéraire, groupe "Minimallarge", 13.2.2014	Municipalité de Bévillard, "Histoire de Bévillard"
Café littéraire, groupes "Oak" et Cayoux", 23.1.2014	Noëlle Revaz, écriture pièce de théâtre "Plus forts que le loup"
Café littéraire, Trio "Things to sound", 9.1.2014	Oto und Wort, œuvres Kikoutchi/Aperghis/Urweider
Caryl Baker Quartet, concert vernissage	Patchwork-Festival 2014
Caryl Baker Quartet, tournée en Russie 2014	PhotoforumPasquArt Subvention cantonale 2014
Cenotaph, Christoph Ris	PlusQ'île Festival 2014
Chœur de chambre Jubilate, Bernard Gschwind; Bach, Vivaldi	Pod'Ring 2014, projet "Bieler Abend"
Chœur symph. de Bienne, concert Honegger/Mozart	Prod. CD "Rosa Magenta" du trio "Kristina Fuchs Röseligarte"
Chœur Yaroslavl, Tournée romande 2014, concert à Bienne	Production de "Paraphrasen", œuvres musiques contemp.
Chor Ipsach, concert Bruckner et Mozart	Production du CD "The Stone", V. Membrez et L. Mantel
Christy Doran's, tournée Amérique du Sud, Vincent Membrez	Production d'une vidéo "Fleur du Pays", Nicolas Raufaste
Cie FRAKT', Pascale Güdel, "Foyer moderne!"	Production théâtre musical "Onde del Cielo", M. Caltagirone
Cie trop cher to share, Nina Willimann, tournée Chili	Projet "Incompatible(s) Hibernation", Assoc. Binoculaire
Coll. barbare, Kreation/Tournee "ich möchte nur noch spielen"	Projet Danse Bienne, Le Carrousel de la vie, S. Hessloehl
Collegium musicum Biel, concert "Bach in Leipzig"	Reihe Révélation Jeunes interprètes, Konzert Nov.
Concert de l'ensemble "Du temps qui passe"	Révélation Jeunes interprètes, Daniel Andres
Concert du groupe Rosatrio	Rolf Hubler, Hommage an Jörg Steiner, Buchvernissage
DEER, Christian Müller, Konzert in Biel	Roman Tschäppeler, Copy Paste, expo et confé-

	rences
DEER, Christian Müller, Tournée in China	Séverine Hessloehl, "Au rythme de notre ville"
Duo Praxedis, Konzerttournee mit zeitg. CH-Komponisten	so naked, Frauenbad Marzili, Verena Lafargue Rimann
Ed. Campiche, "Dernier dimanche de mars" de Th. Luterbach.	Société jurassienne d'Emulation SJE, Porrentruy
Ed. F. Mäder: "Bildersuche", monographie d'art Willi Müller	"Société jurassienne d'Emulation SJE, Subvention cantonale 2014
Ed. Gesunder Menschenvers, "Kartographie Schnee", R.Herm.	Porrentruy dictionnaire du Jura en ligne (DIJU) "
Ed. Kwasi, livre pour enfants "Ida hat einen Vogel,..."	Société philharmonique Bienne, concerts du dimanche
Ed. Torticolis et Frères, "Les jours sont longs" de C. Bottinelli	Stöcker Manuel, Heimat - Urban Music and Dance
Edition Clandestin, Monographie Gianni Vasari	Swiss Minors SCI
Ensemble Flores harmonici, concert "Dies irae" Bienne	Swiss Minors SCI, Heritage Afrika
Ensemble metanoia, tournée "stimmungsumschwung"	Tetraphobia, Eve Chariatte
Escuela Latinoamericana Biel/Bienne, Kulturanlass	Theater pour les petits, participation Fête des enfants 2014
Etude Sutermeister rapproch. JouPh - PhotoPasquArt	Théâtre de la Grenouille, "In einer Winternacht/Nuit de neige"
Exposition Col-Art au Mexique, Rossane Duran + Marc Kuhn	Théâtre de la Grenouille, Kantonsbeitrag 2014
FatSon: Tournée en Russie, Tobias Schramm	Théâtre de Poche, saison 2014, Ass. Groovesound
Festival du Film Français d'Helvétie FFFH Subvention cantonale 2014	Thomas Zollinger Reisekosten "Procession of the naked" Zagreb Kroatien
Filmfestival Another Orient, Verein Tagamuda	Thomas Zollinger, "168 Stunden Wassertragen"
Fondation Robert Walser Subvention cantonale 2014	Thomas Zollinger, participation frais de voyage Berlin
Gaudenz Badrutt, Japan-Konzerte 2014	Tomas Sauter, CD Produktion Tomas Sauter Solo
GHCEM, Nadine Boucherin, Livre sur la commune d'Evilard	Tomas Sauter, Konzertserie in Biel (Cecil)
Gonzo, Mr Wonkeyman et Mischa D., 2 concerts à Paris	Trio Demierre-Dörner-Kocher, tournée 2014
Groovesound, Hans-Ruedi Käser, concerts 2014 et 30è jubilé	Troika Trash, Manuel Engel
Groupe dQtc, production du 2è CD	Veranstaltung Heritage Afrika
Hans Koch, production CD avec Daniel Glaus	Verein "à propos" Kantonsbeitrag 2014
Hans Koch, tournées aux Etats-Unis	Verlag die brotsuppe: Daniel Andres "Musik ein Leben lang"
Hugo Moura, enregistrement du CD "Kardia"	Verlag die brotsuppe: Urs Peter Schneider "Schriften für...."
Jakob von Gunten, Collectif barbare, Astride Schlaefli	Verlag die brotsuppe: Zdevan Qumr: Monographie
Jonas Cslovjecsek, création et production CD "Nine to eleven"	Verlag Volland & Quest (D), "Ansichten eines alten Kamels"
Judith Wegmann, deux concerts à Bienne en mai 2014	Vernissage du CD de Spahni's Dub Dancers (Uptown)
Katrin Hotz, "enough", Schaffensprozess für Ausstellung	Voci Voci Voci, Nelson Jalalu-Kalvert, Konzert Voirie
Konzert der Band "One Tfu"	Walter Fabian Schmid: Lyrikproj. "szungnschmelzgeflüster"
Konzert der Band Agora	We Spoke, "Guetteur", création
Konzertchor Biel Seeland, Käthy Holliger	We Spoke, tournée "Looping featuring Fritz Hauser" à Barcelone

AUTRES AFFAIRES DE LA SAC

La SAC a traité une série d'autres affaires en 2014, notamment :

- Examen d'une adhésion éventuelle du canton de Berne à la Fondation romande pour le cinéma
- Prise de position sur la désignation d'un nouveau membre de la Commission francophone des affaires culturelles générales
- Dissolution de la Commission culturelle interjurassienne
- Pérennisation du Dictionnaire du Jura, le DIJU, avec une contribution prélevée sur les fonds de la section francophone de l'Office de la culture sur préavis du CAF.

8. DELEGATION BIENNOISE AUX AFFAIRES JURASSIENNES (DBAJ)

COMPOSITION ET SÉANCES

Les membres de la DBAJ sont d'une part élus par l'assemblée plénière du CAF, d'autre part désignés par les Conseils municipaux de Bienne et d'Evilard. La présidence était assumée par le président du CAF jusqu'en mai 2014, puis par le maire de Bienne Erich Fehr.

Membres élus par le CAF:

Béatrice Sermet-Nicolet
(jusqu'en mai)
Pierrette Berger-Hirschi
Philippe Garbani (jusqu'en mai)
André de Montmollin (dès juin)
Pascal Bord (dès juin)

Membres CM Bienne:

Erich Fehr
Cédric Némitz
Silvia Steidle

Membres CM Evilard:

Daniel Nussbaumer
Thomas Minger

Le secrétaire général du CAF participe aux séances avec voix consultative ; il assure le secrétariat de la DBAJ, pour le compte également des communes de Bienne et d'Evilard.

Créée en 2009, la Délégation biennoise aux affaires jurassiennes (DBAJ) a pour fonction principale de faciliter la coordination des positions du CAF et des Conseils municipaux de Bienne et d'Evilard sur les questions liées à l'avenir institutionnel de la région. La DBAJ en tant que telle a siégé cinq fois en 2014, mais une partie de ses représentants a participé à de nombreuses autres séances, notamment dans le cadre du projet « statu quo plus » (cf. ci-dessous).

PROJET « STATU QUO PLUS »

La DBAJ a participé au groupe de travail « statu quo plus » dès les premières séances en 2012-2013, en prévision du rapport intermédiaire. Elle était représentée dans les travaux par le président du CAF et président de la DBAJ et le secrétaire général jusqu'en mai 2014, puis par la présidente du CAF et le secrétaire général dès juin. En 2014, le travail s'est poursuivi à un rythme soutenu, avec de nombreuses séances de groupes et de sous-groupes, pour aboutir à un rapport final fin 2014. Le secrétaire général du CAF et de la DBAJ a conduit les travaux d'un sous-groupe dédié aux pistes dites « biennoises » ; ces travaux ont abouti notamment à la proposition d'une extension du périmètre d'action du CAF, à la proposition d'un fonds de soutien au bilinguisme et à une compétence de participation du CAF et du CJB à la distribution des subventions de la Loi fédérale sur les langues. La DBAJ a également participé à l'ensemble des travaux, en appuyant les propositions du CJB et en posant des questions critiques pour assurer que le projet final renforce le Jura bernois, mais aussi la population francophone de Bienne et du reste du canton. La DBAJ a accompagné tout le processus au niveau politique, tout au long de l'année.

Le secrétariat du projet « statu quo plus » en 2014 a été confié en mandat à Mme Ana Gonzalez, secrétaire du CAF, par la Chancellerie d'Etat du canton.

COLLABORATIONS INTERJURASSIENNES

La DBAJ a pris connaissance de la volonté de la République et canton du Jura de mettre fin à certaines des collaborations et institutions jurassiennes. Elle se dit disponible pour aborder avec le Jura bernois des discussions sur certaines institutions, si le souhait est émis. La thématique a notamment été abordée en séance plénière commune du CAF et du CJB en septembre 2014.

9. COLLABORATION AVEC LE CONSEIL DU JURA BERNOIS (CJB)

BASES LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

En vertu de la Loi sur le Statut particulier (art. 25), la collaboration entre le CAF et le CJB s'organise sur la base d'un Règlement commun, établi en 2007.

Dans le domaine de la formation, les deux conseils peuvent s'appuyer sur un programme de législature commun, adopté en 2010. Un nouveau programme a été préparé en 2014, en vue d'une déclaration commune aux deux conseils en 2015.

La collaboration entre les conseils fait l'objet d'une attention particulière et d'un réexamen périodique. Les contacts sont multiples, à divers niveaux. De nombreux dossiers évoqués dans le présent rapport ont fait l'objet d'actions communes ou concertées entre le CAF et le CJB. Ce chapitre ne se veut pas exhaustif.

SÉANCES COMMUNES

Le CAF et le CJB se réunissent en assemblée plénière et en séances des sections, en principe au minimum une fois par année. Le Bureau du CAF et la section SAP du CJB ont siégé ensemble à Tramelan, le 13 mars 2014, sur la thématique de l'accueil d'urgence pour mineurs francophones. Une rencontre annuelle a eu lieu le 7 juillet 2014 entre le nouveau président du CJB, M. Willy Sunier, et la nouvelle présidente du CAF, Mme Pierrette Berger-Hirschi, en présence des secrétaires généraux. La séance plénière commune a eu lieu le 17 septembre 2014 à la métairie du Bois-Raiguel, sur invitation du CAF. Elle a donné lieu à une conférence de presse commune.

Les délégations des sections SFOR et INS des deux conseils ont siégé ensemble à plusieurs reprises ; les sections au complet ont siégé ensemble en mars et en novembre 2014. Elles ont rencontré le Conseiller d'Etat Bernhard Pulver en avril 2014, le même jour mais en séances séparées. Les sections Culture des deux conseils n'ont pas siégé ensemble en 2014.

Enfin, plusieurs séances ont réuni des représentants du CJB et du CAF (respectivement de la DBAJ) dans le cadre du projet « statu quo plus », pendant toute l'année 2014.

COLLABORATION AU NIVEAU DES SECRÉTARIATS GÉNÉRAUX

Les secrétariats généraux du CAF et du CJB sont en contact régulier et se livrent à un échange d'informations fréquent, dans le respect des prérogatives de chaque conseil. Cette collaboration sert à organiser les séances communes, favoriser une information complète et, dans la mesure du possible, décharger l'un ou l'autre secrétariat grâce à un partage des tâches. Les secrétaires généraux rencontrent le président de la COFRA, à un rythme mensuel, pour assurer le suivi des dossiers. Par l'intermédiaire de leurs secrétaires généraux, les deux conseils sont aussi représentés au sein du groupe de travail « Loi fédérale sur les langues / soutien aux cantons bilingues » et dans la structure du « regard francophone » sur l'Ordonnance sur l'encouragement des activités culturelles. Ils ont également participé à l'ensemble des travaux sur le projet « statu quo plus ».

PRISES DE POSITION ET ACTIONS COMMUNES

Le CAF et le CJB ont coordonné plusieurs de leurs actions et prises de position en 2014, comme à l'accoutumée. Ils se sont prononcés ensemble sur les crédits annuels de la HEP et de la HE-Arc, ils sont intervenus en commun sur la mise au concours du poste d'inspecteur d'arrondissement du Jura bernois ; ils ont lancé des démarches en faveur des places d'apprentissage en français dans l'administration cantonale et à l'OSSM à La Neuveville ; le CJB a délégué un de ses membres, Tom Gerber, dans le groupe de soutien à l'apprentissage (notamment francophone) à Bienne.

Dans certains dossiers de subventions culturelles, un partage a pu être assuré entre l'enveloppe du CJB et celle de la section francophone de l'Office de la culture sur préavis du CAF (cf. plus bas, statistiques de subventions). Ces partages ont lieu lorsque des manifestations culturelles sont organisées dans le Jura bernois, avec la participation d'acteurs culturels biennois, et inversement. Les montants partagés sont en augmentation depuis plusieurs années, ce qui témoigne des liens croissants entre Bienne et le Jura bernois dans le domaine culturel.

10. COLLABORATION AVEC LES AUTRES PARTENAIRES DU CAF

FORUM DU BILINGUISME

Le Conseil des affaires francophones et le Forum du bilinguisme ont collaboré sur de nombreux dossiers en 2014, en raison d'une actualité chargée. Ils ont notamment agi ensemble en amont de la votation communale sur la scolarisation à Bienne des élèves francophones de Nidau, en mai 2014. Ils ont collaboré avec la Chancellerie d'Etat dans le cadre du projet « statu quo plus », plus particulièrement sur la question du renforcement du bilinguisme dans l'administration cantonale.

Le CAF et le Forum du bilinguisme ont aussi œuvré conjointement au sein du groupe de travail « pour la promotion de l'apprentissage (notamment francophone) à Bienne », fondé en 2014. Le Forum du bilinguisme y apporte notamment son expertise en termes de fonctionnement bilingue en entreprise et ses réseaux dans l'économie, alors que le CAF coordonne les travaux avec les autres partenaires et apporte son appui politique. Le CAF et le Forum ont négocié avec la Direction de la santé publique pour tenter d'obtenir la reprise du subventionnement cantonal au bilinguisme du Centre hospitalier de Bienne ; faute d'accord entre les parties, le dossier sera soumis aux tribunaux.

Le CAF et le Forum du bilinguisme collaborent selon un partage des tâches bien établi, qu'on peut résumer ainsi : le CAF se concentre sur l'action politique et les contacts avec les autorités, principalement cantonales et communales, alors que le Forum du bilinguisme agit surtout par le biais de la communication avec le public et par la conduite de projets, au niveau communal, cantonal et fédéral. Dans certains cas bien précis, les deux organes unissent leurs forces, pour donner plus de poids à une action.

Une collaboration permanente a été instaurée dans le cadre de la « Loi fédérale sur les langues » : le CAF et le Forum du bilinguisme participent à la distribution de l'aide fédérale aux cantons plurilingues, au sein du canton de Berne. Le CAF et le Forum du bilinguisme ont reconduit en 2014 leur projet de renforcement du bilinguisme du Centre hospitalier de Bienne, avec une aide fédérale de 70 000 francs. Ils ont également demandé une aide fédérale pour la commune de Nidau pour la scolarisation de ses élèves francophones, mais cette aide n'a pas pu être accordée, pour des questions de partage de compétences.

Le CAF et le Forum du bilinguisme partagent des locaux communs dans la Maison du bilinguisme ; ils ont engagé depuis 2013 une secrétaire commune et ils se partagent une partie du matériel. Souvent interpellés par des citoyens, ils se transmettent les dossiers en fonction de leur partage des tâches. Les échanges d'informations et de dossiers sont fréquents et constructifs, permettant au Forum et au CAF de permettre d'avoir un regard vigilant sur toutes les questions de langues. Les deux organes étant dotés de ressources et de structures administratives réduites, un tel partage des tâches est indispensable.

CONSEIL-EXÉCUTIF ET DAJ

En tant qu'organe de conseil du Gouvernement cantonal pour les affaires francophones du district bilingue de Bienne, le CAF entretient des contacts avec différents Conseillers d'Etat, avec la DAJ ou avec le Gouvernement in corpore. Une rencontre du Bureau du CAF avec la DAJ a été organisée au début de l'année 2014, notamment sur le thème du bilinguisme hospitalier. Ce thème a ensuite fait l'objet d'un communiqué de presse du Conseil-exécutif durant l'été 2014, en collaboration avec le CAF. Des représentants du CAF ont rencontré le Conseiller d'Etat en juin et juillet 2014, au sujet du bilinguisme hospitalier et de l'accueil d'urgence pour mineurs francophones. Le président de la DAJ, M. Philippe Perrenoud, par ailleurs rencontré la présidente du CAF et le maire de Bienne, président de la DBAJ, en fin d'année 2014, pour les informer personnellement des derniers développements du projet « statu quo plus ».

DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, OFFICE DE LA CULTURE ET COFRA

En avril 2014, le CAF a accueilli le Conseiller d'Etat Bernhard Pulver à Bienne, lors de la rencontre annuelle CAF-CJB.

Les contacts entre le CAF et la Direction de l'instruction publique (INS) sont étroits, notamment via la Conférence de coordination francophone (COFRA) et la Section francophone de l'Office de la culture. Les secrétaires généraux du CAF, du CJB et le président de la COFRA se réunissent à un rythme mensuel pour des séances de travail et d'information réciproque intitulées « jour fixe ». La COFRA était représentée aux séances communes des sections SFOR (CAF) et INS (CJB) en mars et novembre 2014 et

à certaines séances de la SFOR siégeant seule. Le CAF a été invité à participer au Forum de la COFRA le 12 novembre 2014, consacré à la thématique de l'enseignement des STIM à l'école obligatoire et dans les institutions de formation post-obligatoires.

L'Office de la culture était représenté à la plupart des séances de la SAC en 2014, le plus souvent en présence aussi du président de la COFRA, M. Guy Lévy.

VILLE DE BIENNE

La Ville de Bienne a impliqué le CAF dans divers projets et consultations en 2014 (cf. aussi chapitre: participation politique au niveau communal). Le CAF salue cette évolution, qui répond aux dispositions de la Loi sur le Statut particulier. Les contacts entre le CAF et le Conseil municipal de Bienne s'exercent principalement par la présence des membres du Conseil municipal qui siègent au sein des divers organes du CAF. Ils ont lieu également au niveau administratif.

Signée en 2012, une convention sur les tâches communales du CAF a été renouvelée en 2013, pour une durée de quatre ans. Signée par le Canton, la Ville de Bienne et la commune d'Évilard, elle régit la participation financière des communes au fonctionnement du secrétariat général du CAF. Cet accord s'inscrit dans le renforcement continu des liens entre le CAF et les communes de Bienne et d'Évilard, depuis une décision de 2009 reconnaissant le rôle de participation politique du CAF au niveau communal.

COMMUNE D'ÉVILARD

Comme la Ville de Bienne, la commune d'Évilard a signé avec le canton de Berne une convention sur les tâches communales du CAF, renouvelée pour quatre ans en 2013 (cf. ci-dessus). Les liens du CAF avec la commune d'Évilard sont assurés notamment par la présence de représentants d'Évilard au sein du Plénum, du Bureau, de la SAC et de la SFOR, ainsi que par des contacts entre le secrétariat général du CAF et le secrétariat communal d'Évilard. Deux représentants du Conseil municipal d'Évilard siègent aussi dans la Délégation biennoise aux affaires jurassiennes (DBAJ).

En décembre 2014, l'assemblée communale d'Évilard a procédé à l'élection des membres du Conseil municipal ; succédant au maire M. Daniel Nussbaumer, Mme Madeleine Deckert a été élue mairesse d'Évilard et membre du CAF ; M. Marcel Liengme, conseiller municipal, a été réélu au Conseil municipal ; il avait déjà été réélu au CAF fin 2013.

Le CAF a siégé une fois en séance plénière à Évilard en octobre 2014. La commune d'Évilard a aussi invité le CAF à diverses manifestations (réception des partenaires, exposition EvilArt, assemblée communale).

PRÉFECTURE DE BIENNE

Le CAF a rencontré le nouveau préfet de Bienne, M. Philippe Chételat, à plusieurs reprises et notamment lors d'une séance plénière organisée au siège de la Préfecture, au château de Nidau, en mai 2014. La Préfecture a offert ses services pour faciliter les contacts avec les communes germanophones de l'arrondissement de Biel/Bienne : le CAF a ainsi pu réunir une information statistique sur la présence francophone dans ces communes. Il a aussi pu rencontrer les maires et mairesses de toutes les communes de l'arrondissement en novembre 2014, lors d'une séance des communes avec la Préfecture. Le CAF a également participé à la nomination de la nouvelle préfète suppléante de Bienne, Mme Béatrice Meyer, qui succède en 2015 à M. David Sansonnens. Le CAF a par ailleurs participé à la journée portes ouvertes de la Préfecture, en septembre 2014.

DÉPUTATION ET GRAND CONSEIL

Les contacts habituels entre le CAF et la Députation se sont poursuivis, le président ou la présidente du CAF étant invité(e) à assister à chaque séance de la Députation. Cette participation permet de rappeler certaines prises de position du CAF, avant la discussion d'un projet de loi au Parlement cantonal. L'ordre du jour est communiqué au secrétariat général du CAF. Cet échange est jugé important par le CAF. Par ailleurs, aucun député biennois ne siégeant au CAF, un contact régulier du CAF avec les députées et députés de Bienne avant chaque session permet d'assurer le suivi des dossiers et un bon échange d'informations sur les thématiques francophones biennoises.

AUTRES PARTENAIRES : AIJ, S.B/B, CMJB, OSSM, FICD

Le CAF est régulièrement invité aux assemblées des membres de seeland.biel/bienne (s.b/b) et tenu informé des activités de l'Assemblée interjurassienne (AIJ). Il reçoit également des informations régulières de l'Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires (OSSM), basé à La Neuveville pour la partie francophone du canton. Un contact a eu lieu avec la Conférence des maires du Jura bernois et du district bilingue de Bienne (CMJB) en 2014, au sein du groupe de travail Annoni sur la conférence régionale, mais aussi par le soutien actif de Mme Nelly Schindelholz, présidente de la CMJB, au projet de nouvelle utilisation du Théâtre Palace à Bienne. Les maires de Bienne et d'Evilard, qui siègent au CAF, assurent également un lien avec les activités de la CMJB. Le CAF entretient aussi des contacts réguliers avec la Fédération interjurassienne de coopération et développement (FICD), dont les activités couvrent aussi le district bilingue de Bienne.

11. COMMUNICATION

MÉDIAS

L'actualité de cette année a été chargée (élections et bilan de législature, soutien à l'apprentissage francophone, votation de Nidau sur la scolarisation des élèves francophones, thématique de l'extension du CAF à l'arrondissement de Biel/Bienne, vote du Conseil de ville sur le crédit d'étude pour le Théâtre Palace, bilinguisme hospitalier, etc.). Le CAF a organisé ou participé à six conférences de presse en 2014 ; il a publié ou participé à 26 communiqués de presse (contre 24 en 2013 et 17 en 2012), dont certains communs avec le CJB, avec la Chancellerie d'Etat ou avec le Conseil-exécutif du canton de Berne. Des représentants du CAF ont participé à plusieurs émissions de radio et télévision, notamment la Journée de l'apprentissage sur les radios locales, SRF, l'invité de Canal3, RJB, RTS la Première (Le 12h30, Intercités), ou encore TeleBilingue (Info, Facts um 5).

Les informations du CAF ont été très bien relayées par les médias, régionaux et, dans certains cas, nationaux. Tous les communiqués (sauf certains des communiqués communs avec le CJB) ont été traduits en allemand, le CAF ayant à cœur d'informer aussi bien la population alémanique que francophone de Bienne. Grâce à cet effort, divers médias alémaniques et bilingues ont aussi couvert des actualités du CAF et de la DBAJ.

SITE INTERNET / INTRANET

Dès 2008, le CAF a confié la gestion de son site internet et intranet à un prestataire externe. Relié au réseau cantonal BEWAN, le CAF peut par ailleurs compter sur le soutien du service informatique de la Chancellerie d'Etat, à Berne.

Le site intranet sert notamment à planifier et préparer les séances ou à organiser des consultations électroniques. Le site internet sert principalement à la communication avec le public et les médias. Sans être présent systématiquement ni officiellement sur les réseaux sociaux, le CAF y est actif épisodiquement. Il ne dispose toutefois pas des ressources en personnel pour le faire plus systématiquement.

En 2014, un projet de nouveau site extranet (intranet) pour le CAF et le CJB a été mis en route, avec le même prestataire. Il vise à renforcer la sécurité informatique et surtout à offrir de nouvelles prestations, plus adaptées pour les membres du conseil. Sa mise en place sera effective en 2015.

12. STATISTIQUES

STATISTIQUES DE SUBVENTIONS

Le CAF publie des informations sur ses préavis de subventions tous les trimestres. Il en dresse un bilan annuel sous forme statistique (pour les projets concernés, cf. aussi chapitre: subventions culturelles).

Dossiers de subventions préavisés par le CAF en 2014

Année	2012	2013	2014
Projets soumis par l'Office de la culture – total des préavis du CAF	454'881	1'035'937	676'277
Projets soumis par la POM – total des préavis du CAF	81'350	762'500	192'540
Total des montants préavisés par le CAF (POM + OC)	536'231	1'798'437	868'817

Ces montants ne comprennent que les projets ponctuels (et quelques subventions annuelles d'institutions francophones). Les montants versés aux grandes institutions culturelles sont fixés dans un processus séparé, selon des contrats de prestations sur quatre ans, sur lesquels le CAF ne se prononce pas.

Ces montants reflètent aussi l'action du CAF en faveur de la vie culturelle dans le district bilingue de Bienne, avec divers projets où le préavis du CAF a permis d'obtenir un soutien cantonal accru, comme le permet la Loi sur le statut particulier et la nouvelle Loi sur l'encouragement des activités culturelles. Celle-ci vise à « renforcer le canton de Berne comme espace culturel bilingue ».

Le montant total est en nette progression par rapport à 2012, mais en fort recul par rapport à 2013. Cela s'explique par deux facteurs principaux : en 2013, une subvention extraordinaire avait été débloquée dans le domaine culturel, en faveur de l'Exposition suisse de sculpture 2014 (360'000 francs) ; une subvention importante avait aussi été libérée par la POM en faveur de la rénovation du Nouveau Musée de Bienne (516'000 francs). Il n'y a pas eu de telle demande en 2014, mais d'autres grands dossiers s'annoncent pour 2015 (Schubertiade 2015) et 2016 (rénovation du Théâtre Palace).

Dossiers de subventions croisées CAF-CJB en 2014 (POM et OC)

Année	2012	2013	2014
Nombre de dossiers croisés CAF – CJB (demandes soumises aux deux conseils)	4	12	6
Total subventions croisées en 2014 (CJB + OC/POM, sur préavis CAF) (en CHF)	15'000	226'000	256'500

Ces subventions croisées sont le reflet de la politique du CAF et du CJB visant à encourager des soutiens communs à la culture régionale, grâce à l'enveloppe du CJB et à celle de la section francophone de l'OC sur préavis du CAF, quand des acteurs culturels de Bienne et du Jura bernois participent à un même événement. La section francophone de l'OC favorise cette pratique, par des échanges d'informations et en proposant des soutiens communs. Avec plus de 256'000 francs en 2014, le montant de ces subventions croisées est en hausse depuis 2011, même si le nombre de dossiers a reculé entre 2013 et 2014.

STATISTIQUES DE PRÉAVIS ET PRISES DE POSITION

Consultations et préavis du CAF en 2014

Année	2012	2013	2014
Consultations cantonales (lois, ordonnances, nominations)	28	27	24
Consultations et organisations de projet au niveau municipal (hors DBAJ)	5	2	1
Dossiers soumis au préavis de la SAC par l'OC	108	162	147
Dossiers soumis au préavis du CAF par la POM	22	9	4

On observe un léger recul du nombre de dossiers de subventions culturelles. Les consultations sont aussi en léger recul, ce qui s'explique notamment par le changement de législature ; au niveau municipal, les consultations sont en net recul, ce qui se compense par une activité accrue de la DBAJ en raison du projet « statu quo plus ». Le nombre de dossiers soumis par la POM a également reculé (4 contre 9 en 2013), en raison notamment d'un transfert de compétences entre la POM et l'OC, ce dernier ayant récupéré le traitement de la plupart des publications (par exemple les livres historiques). Une clarification des partages de compétences entre la SAP et la POM sur l'entretien des bâtiments et équipements des institutions sociales a également entraîné un recul des demandes dans le domaine social.

STATISTIQUES DE SÉANCES

Le CAF et ses sections ont siégé à 40 reprises en 2014, contre 41 en 2013; en comptant les séances du projet « statu quo plus » (un à deux représentants du CAF/de la DBAJ par séance), ce nombre passe à 65. Cela reflète une année très chargée, en raison notamment du projet « statu quo plus ». A ces séances officielles s'ajoutent bien entendu d'innombrables séances de travail non recensées : groupe de travail apprentissage à Bienne, groupe de travail conférence régionale, projet « Parlons culture », projet ARS, groupe d'accompagnement de la réorganisation des gymnases, etc. Pour le détail des séances officielles, voir l'annexe en dernière page.

13. CONCLUSION

ÉVALUATION DES OBJECTIFS 2014

Pour l'année 2014, le CAF s'était fixé les 9 objectifs suivants. Voici une évaluation de leur degré d'accomplissement, selon l'échelle suivante :

- 1 : pas du tout accompli, à revoir, abandonner ou reformuler complètement
- 2 : peu d'avancées, difficultés, à revoir ou reconduire partiellement
- 3 : bonnes avancées, projet en cours et/ou à reconduire/poursuivre
- 4 : très bonnes avancées, projet en bonne voie d'aboutir, résultats tangibles
- 5 : terminé, largement accompli ; à classer ou à reconduire sous d'autres formes

- **Soutenir l'offre de places d'apprentissage en français à Bienne et dans la région, en commun avec différentes institutions partenaires, principalement dans les domaines du commerce et de la santé, où les francophones sont sous-représentés.**

■■■□. Un groupe de travail réunissant de nombreux partenaires a été créé sur l'impulsion du CAF et une importante couverture médiatique a été obtenue pour le sujet pendant toute l'année. Un large cercle de partenaires (municipaux, cantonaux, scolaires, privés) a été réuni pour combiner leur action. De nombreux efforts ont été consentis, plusieurs projets ont été lancés et ils devraient déboucher sur de premiers résultats tangibles en 2015. Une thématique de ce genre nécessite des efforts de plusieurs années.

- **Accompagner la réorganisation des gymnases et de l'Ecole supérieure de commerce de Bienne en visant d'une part au maintien d'un gymnase francophone et d'un gymnase germanophone, d'autre part à la mise en place de filières bilingues fortes.**

■■■□. Le CAF est représenté dans le groupe de suivi politique de la réorganisation des gymnases. La thématique de la filière bilingue est un point important des travaux. Des solutions sont à l'étude, en vue également du passage généralisé à la Quarta dans les gymnases germanophones du canton. Les travaux doivent continuer en 2015. L'avenir de l'Ecole supérieure de commerce doit également être défini au cours des prochains mois.

- **Œuvrer au maintien de l'offre de formations francophones, de formations bilingues et de formations de type sport-culture-études dans l'arrondissement bilingue de Biel/Bienne et dans la région, en coordination avec le Conseil du Jura bernois et avec les autorités compétentes.**

■■■□. Contrairement à l'année 2013, qui s'était terminée par l'annonce du programme d'économies cantonales EOS 2014, la région n'a pas fait face à de nouvelles suppressions d'offres de formation en 2014. Néanmoins, les résultats d'EOS 2014 se font sentir, avec la fermeture progressive de la formation en CFC commercial intégré et la réorganisation des gymnases. A contrario, le Centre de formation professionnelle de Bienne a annoncé l'ouverture d'une formation technique bilingue et le CAF a entretenu des contacts avec l'école BFB pour de nouvelles offres bilingues dans le domaine commercial. La Ville de Bienne a annoncé en 2014 prolonger jusqu'en 2018 la phase

pilote de sa filière bilingue à l'école obligatoire. Le CAF a défendu le maintien de l'offre de formation en français à Bienne pour les francophones de Nidau. Le groupe de travail sur l'apprentissage à Bienne a aussi permis de nouveaux contacts entre institutions et des perspectives de développements d'offres à confirmer en 2015. De plus, la filière ES santé à St-Imier a été relancée par une décision prise en 2014, avec le soutien conjoint du CAF, du CJB et des députés francophones.

- **Favoriser le renforcement des arts de la scène francophone à Bienne et dans la région, en appuyant la nouvelle organisation du Théâtre Palace et le développement du projet de réseau des arts de la scène ARS.**

■■■■□ Le CAF s'est engagé activement dans la campagne de communication puis de contacts politiques en vue du vote du crédit d'étude au Conseil de ville. Il a notamment participé au groupe de soutien « Pour un nouveau Théâtre Palace à Bienne » et a pris position publiquement en faveur du crédit, qui a été accepté par le Conseil de ville à une large majorité. Les travaux continuent en 2015, en vue d'une rénovation en 2016. Le projet ARS avance bien également ; le CAF a participé aux travaux en 2014, après avoir pris position favorablement sur le rapport Menghini.

- **Renforcer la place du français et des formations en français au Centre hospitalier de Bienne (CHB), dans le but de reconduire la subvention au CHB via la Loi fédérale sur les langues et de rétablir le fonds cantonal de soutien au bilinguisme du Centre hospitalier.**

■■□□□ Cet objectif était double ; il est pleinement réussi sur un point (Loi fédérale sur les langues, nouvelle subvention obtenue en 2014) et fait face à de grosses difficultés sur l'autre (négociations pour la subvention cantonale). Le CAF n'a pas ménagé ses efforts, dans les contacts avec la SAP, avec le CHB et dans le cadre du projet « statu quo plus », mais les obstacles sont nombreux. Le différend entre CHB et SAP passera devant les tribunaux. Le CAF entend poursuivre ses efforts, qui ont notamment permis d'obtenir une déclaration du Conseil-exécutif sur le rôle particulier du CHB et sur la recherche d'autres solutions de financement. L'objectif progresse néanmoins, grâce à une attention constante sur la place du français au CHB et des contacts réguliers entre CAF, Forum du bilinguisme et CHB.

- **Appuyer politiquement les efforts du Forum du bilinguisme en faveur du « bilinguisme vécu » dans le quotidien biennois.**

■■■□□ Le CAF et le Forum du bilinguisme ont agi ensemble au sein du groupe de travail pour la promotion de l'apprentissage (notamment francophone) à Bienne, qui vise entre autres à améliorer le bilinguisme dans les commerces et la grande distribution à Bienne. Des contacts ont eu lieu avec les grands distributeurs et des avancées sont à prévoir pour 2015. Le CAF a également cherché à relancer l'idée d'une base légale contraignante pour l'affichage et l'étiquetage bilingue dans les commerces biennois ; il a relancé l'idée dans le projet « statu quo plus » mais n'a pour le moment pas rencontré d'écho très décidé.

- **Promouvoir les intérêts de l'arrondissement bilingue de Biel/Bienne dans le cadre du projet de « statu quo plus », en vue du rapport final menant à une révision de la Loi sur le statut particulier du Jura bernois et sur la minorité francophone du district bilingue de Bienne.**

■■■□□ Le CAF, par le biais de la DBAJ, a participé à tous les groupes de travail du projet « statu quo plus ». Parti du Jura bernois, le projet s'est développé en un deuxième axe en faveur du bilinguisme de la région biennoise et du canton. La proposition d'une extension du périmètre du CAF à tout l'arrondissement a été retenue dans la décision du Conseil-exécutif. Plusieurs autres propositions de la DBAJ ont été retenues. Il restera un important travail de mise en place en 2015-2016, qui nécessitera encore un grand engagement et de la vigilance pour les intérêts de Bienne et du bilin-

guisme cantonal. Le CAF et la DBAJ tiennent notamment à ce que le soutien au bilinguisme puisse être doté de moyens financiers, ce qui n'est pas encore acquis.

- **Participer aux travaux de mise en place de la conférence régionale Bienne-Seeland-Jura bernois et de ses alternatives possibles, en œuvrant à une solution adaptée à la population francophone et au bilinguisme régional.**

■■■■■ Le CAF a fait partie du groupe de travail mené par M. Mario Annoni sur la conférence régionale. Il y a défendu la position constante du CAF en faveur d'une grande conférence régionale, tout en se montrant ouvert à d'autres solutions et en soulignant l'importance de ne pas imposer une grande conférence régionale contre l'avis de la région et de la population francophone. Les travaux ont bien progressé et leur résultat sera présenté au printemps 2015.

- **Œuvrer au maintien et au développement des liens entre Bienne francophone et le Jura bernois, par le biais des contacts avec le Conseil du Jura bernois et d'autres partenaires, tels que le Parc régional Chasseral.**

■■■■■ Les relations entre le CAF et le CJB se sont considérablement détendues en 2014, après quelques tensions en 2013 liées à la suppression d'offres de formation à Bienne en raison d'EOS 2014. Le CAF a invité le CJB dans une métairie du Jura bernois pour la séance plénière commune 2014, qui s'est déroulée dans un excellent état d'esprit. Le CJB a rejoint le groupe de travail en faveur de l'apprentissage à Bienne. Le CAF et le CJB ont tous deux soutenu le projet de réseau ARS et sont intervenus en commun sur plusieurs dossiers. Les relations ont été excellentes aussi au sein du projet « Statu quo plus », qui a débouché sur des avancées tant pour le Jura bernois que pour Bienne. Le CAF a aussi soigné les relations avec le Parc Chasseral, en organisant plusieurs informations et en participant à des offres du Parc. Des contacts ont aussi eu lieu en fin d'année entre le CAF et le Centre jurassien d'archives et de recherches économiques (CEJARE), en vue de développer les activités du CEJARE à Bienne également.

Le CAF constate que ses objectifs 2014 ont tous permis d'obtenir au minimum de bonnes avancées, avec une réserve concernant l'objectif complexe lié au bilinguisme hospitalier (qui reste ouvert mais fait face à d'importantes difficultés au sujet du financement, sans solution envisageable à court terme, mis à part un soutien partiel et provisoire via la Loi fédérale sur les langues ; le bilinguisme au Centre hospitalier de Bienne a néanmoins continué à progresser en 2014). Trois objectifs sur neuf ont permis de très bonnes avancées, voire même un succès complet pour l'un d'entre eux. Certains de ces objectifs, notamment la rénovation et nouvelle utilisation du Théâtre Palace, ainsi que le soutien au bilinguisme via le projet « Statu quo plus », ont progressé de manière importante en 2014 mais restent soumis aux aléas de la phase de mise en œuvre en 2015-2016.

13. SCHLUSSFOLGERUNGEN

EVALUATION DER ZIELE 2014

Für das Jahr 2014 hat sich der RFB neun Ziele gesetzt. Hier eine Evaluation ihres Erfüllungsgrades gemäss folgender Skala:

- 1: nicht erfüllt, muss überprüft, aufgegeben oder komplett umformuliert werden
- 2: wenig fortgeschritten, Schwierigkeiten, überprüfen oder teilweise erneuern
- 3: gut fortgeschritten, Projekt läuft und/oder erneuern/fortsetzen
- 4: sehr gut fortgeschritten, Projekt auf gutem Weg, Resultate greifbar
- 5: abgeschlossen, weitgehend erfüllt, abschreiben bzw. in anderer Form erneuern

- **Unterstützung des französischsprachigen Lehrstellenangebots in Biel und Umgebung, dies zusammen mit den verschiedenen Partnerinstitutionen und vorwiegend in den Bereichen KV und Gesundheit, in denen die Französischsprachigen untervertreten sind.**

■■■□ Auf Veranlassung des RFB wurde eine Arbeitsgruppe gebildet, in der zahlreiche Partner vertreten sind. Während des ganzen Jahres wurde das Thema in den Medien gut abgedeckt. Ein grosser Kreis von (städtischen, kantonalen, schulischen und privaten) Partnern kam zusammen, um ihre Aktionen zu kombinieren. Es wurden grosse Anstrengungen unternommen. Mehrere Projekte wurden aufgegleist, und die ersten greifbaren Ergebnisse sind 2015 zu erwarten. Ein Thema dieser Grössenordnung macht Arbeiten nötig, die sich über mehrere Jahre erstrecken.

- **Begleitung der Neuorganisation der Gymnasien und der Bieler Wirtschaftsmittelschule in der Absicht, dass je ein französischsprachiges und ein deutschsprachiges Gymnasium beibehalten sowie starke zweisprachige Studiengänge angeboten werden.**

■■■□ Der RFB ist in der Gruppe vertreten, die die Reorganisation der Gymnasien politisch begleitet. Die zweisprachige Abteilung ist ein wichtiger Punkt der Arbeiten. Lösungen werden geprüft, auch im Hinblick auf den allgemeinen Übertritt in die Quarta der deutschsprachigen Gymnasien des Kantons. Die Arbeiten sollen 2015 fortgesetzt werden. Die Zukunft der Wirtschaftsmittelschule soll ebenfalls in den kommenden Monaten festgelegt werden.

- **Engagement für die Aufrechterhaltung von französischsprachigen Bildungsangeboten, zweisprachigen Ausbildungen sowie Ausbildungen des Typs Sport-Kultur-Studium im zweisprachigen Verwaltungskreis Biel/Bienne und in der Region, dies in Koordination mit dem Bernjura-Rat und den zuständigen Behörden.**

■■■□ Im Gegensatz zum Jahr 2013, das mit der Ankündigung des kantonalen Sparprogramms ASP 2014 endete, musste die Region 2014 keinen weiteren Abbau beim Bildungsangebot hinnehmen. Dennoch sind die Ergebnisse der ASP 2014 spürbar, insbesondere mit der allmählichen Schliessung der KV-Ausbildung «integriertes EFZ» und der Reorganisation der Gymnasien. Im Gegensatz dazu hat das Berufsbildungszentrum Biel die Eröffnung einer zweisprachigen Fachausbildung angekündigt. Der RFB hat mit der BFB Kontakte gepflegt im Hinblick auf neue zweisprachige Ausbildungsangebote im KV-Bereich. Die Stadt Biel hat 2014 angekündigt, sie werde die Pilotphase ihrer zweisprachigen Abteilung an der Volksschule bis 2018 verlängern. Der RFB hat sich für den Erhalt des französischen Bildungsangebots in Biel für die Welschen aus Nidau eingesetzt. Die Arbeitsgruppe im Zusammenhang mit der Lehrstellensituation in Biel hat ebenfalls neue Kontakte zwischen den Institutionen ermöglicht und neue, 2015 zu bestätigende Perspektiven für einen Angebotsausbau eröffnet. Ausserdem wurde der HF-Lehrgang Gesundheit in St. Immer mit der gemeinsamen Unterstützung des RFB, des BJR und der welschen Grossratsmitglieder per Beschluss wieder lanciert.

- **Stärkung der französischsprachigen Bühnenkünste in Biel und Umgebung mittels Unterstützung der Neuorganisation des Palace-Theaters und der Entwicklung des Projekts «Bühnenkunstnetzwerk ARS».**

■■■■□ Der RFB hat sich in der Kommunikationskampagne und danach bei den politischen Kontakten im Hinblick auf die Abstimmung über den Studienkredit im Stadtrat aktiv eingesetzt. Er hat sich namentlich am Unterstützungskomitee «Für ein neues Palace-Theater in Biel» beteiligt und öffentlich

zugunsten des Kredits Stellung bezogen, dem der Stadtrat letztlich mit grosser Mehrheit zugestimmt hat. Die Arbeiten im Hinblick auf einen Umbau im Jahr 2016 werden 2015 fortgesetzt. Das Bühnenkunstnetzwerkprojekt ARS kommt ebenfalls gut voran. Der RFB hat 2014 an den Arbeiten teilgenommen, nachdem er sich befürwortend zum Menghini-Bericht geäussert hat.

- **Stärkung des Stellenwerts der französischen Sprache und der französischsprachigen Ausbildungen am Spitalzentrum Biel (SZB), mit dem Ziel, die SZB-Beiträge nach eidgenössischem Sprachengesetz zu erneuern und den kantonalen Fonds zur Unterstützung der Zweisprachigkeit am Spitalzentrum Biel zu reaktivieren.**

■ ■ □ □ Hier bestand ein doppeltes Ziel. Der eine Punkt wurde vollständig erreicht (eidg. Sprachengesetz, neuer Beitrag für 2014 erhalten), während beim anderen Punkt grosse Schwierigkeiten bestehen (Verhandlungen für den Kantonsbeitrag). Der RFB hat bei seinen Kontakten mit der GEF, mit dem Spitalzentrum Biel (SZB) und im Rahmen des Projekts «Status quo plus» keine Mühen gescheut, doch es gibt viele Hindernisse. Die Differenzen zwischen dem SZB und der GEF werden gerichtlich geregelt werden müssen. Der RFB wird seine Anstrengungen fortsetzen, die es namentlich ermöglichen, vom Regierungsrat eine Erklärung über die besondere Rolle des SZB sowie über die Suche nach anderen Finanzierungslösungen zu erhalten. Das Ziel kommt indessen allmählich voran, dies dank einer konstanten Beobachtung des Stellenwerts der französischen Sprache am SZB sowie dank der regelmässigen Kontakte zwischen dem RFB, dem Forum für die Zweisprachigkeit und dem SZB.

- **Politische Unterstützung der Anstrengungen des Forums für die Zweisprachigkeit zugunsten einer im Bieler Alltag gelebten Zweisprachigkeit.**

■ ■ ■ □ Der RFB und das Forum für die Zweisprachigkeit sind in der Arbeitsgruppe zur (namentlich französischsprachigen) Lehrstellenförderung in Biel gemeinsam vorgegangen. Eine Absicht ist u. a. die Verbesserung der Zweisprachigkeit im Bieler Einzel- und Grosshandel. Es fanden Gespräche mit den Grossverteilern statt, erste Ergebnisse sind 2015 zu erwarten. Der RFB hat zudem versucht, die Idee einer verbindlichen Rechtsgrundlage für eine zweisprachige Beschriftung und Etikettierung in den Bieler Geschäften neu zu lancieren. Er hat diesen Vorschlag im Rahmen des Projekts «Status quo plus» aufgeworfen, ist bisher jedoch auf keine grosse Resonanz gestossen.

- **Fördern der Interessen des zweisprachigen Verwaltungskreises Biel/Bienne im Rahmen des Projekts «Status quo plus», dies im Hinblick auf den Schlussbericht, der zu einer Revision des Gesetzes über das Sonderstatut des Berner Juras und über die französischsprachige Minderheit des zweisprachigen Amtsbezirks Biel (Sonderstatutgesetz, SStG) führen wird.**

■ ■ ■ □ Der RFB hat über die Bieler Juradelegation (DBAJ) in allen Arbeitsgruppen des Projekts «Status quo plus» teilgenommen. Das Projekt, das sich ursprünglich auf den Berner Jura konzentrierte, hat eine zweite Stossrichtung zugunsten der Zweisprachigkeit in der Region Biel und im Kanton erhalten. Der Vorschlag einer Erweiterung des Handlungssperimeters des RFB auf den gesamten Verwaltungskreis wurde im Beschluss des Regierungsrates berücksichtigt. Mehreren anderen Vorschlägen der DBAJ wurde entsprochen. Für 2015-2016 bleiben grössere Umsetzungsarbeiten, was weiterhin ein grosses Engagement und die ganze Aufmerksamkeit für die Interessen Biels und der kantonalen Zweisprachigkeit nötig machen wird. RFB und DBAJ setzen sich namentlich dafür ein, dass die Unterstützung der Zweisprachigkeit mit finanziellen Mitteln ausgestattet wird, was noch nicht beschlossene Sache ist.

- **Mitwirkung bei der Errichtung der Regionalkonferenz Biel-Seeland-Berner Jura bzw. allfälliger Alternativen, indem eine für die welsche Bevölkerung und die regionale Zweisprachigkeit angemessene Lösung angestrebt wird.**

■ ■ ■ ■ □ Der RFB war Teil der von Mario Annoni geleiteten Arbeitsgruppe über die Regionalkonferenz. Er hat darin die beständige Position des RFB zugunsten einer grossen Regionalkonferenz vertreten, wobei er auch für andere Lösungen offen war. Er betonte die Wichtigkeit, dass eine grosse Regionalkonferenz nicht gegen den Willen der Region und der französischsprachigen Bevölkerung durchgesetzt werden darf. Die Arbeiten kommen gut voran, und die Ergebnisse werden im Frühjahr 2015 vorgestellt.

– **Weiterführung und Ausbau der Beziehungen zwischen Welschbiel und dem Berner Jura mittels Kontakten zum Bernjurassischen Rat und zu anderen Partnern, wie dem regionalen Naturpark Chasseral.**

■■■■■ Die Beziehungen zwischen dem RFB und dem BJR haben sich 2014 wesentlich entspannt, nachdem es 2013 im Zusammenhang mit der ASP-bedingten Streichung von Bildungsangeboten in Biel zu Spannungen gekommen war. Der RFB hat den BJR in eine Métairie des Berner Juras eingeladen, wo die gemeinsame Plenarversammlung 2014 abgehalten wurde. Diese fand in einem ausgezeichneten Klima statt. Der BJR hat sich der Arbeitsgruppe angeschlossen, die den Lehrstellenmarkt in Biel fördern will. RFB und BJR haben beide das Projekt Bühnenkunstnetzwerk ARS unterstützt und sind bei mehreren Geschäften gemeinsam vorgegangen. Ausgezeichnet waren die Beziehungen auch innerhalb des Projekts «Status quo plus». Erste Fortschritte können sowohl für den Berner Jura als auch für Biel verzeichnet werden. Der RFB hat ausserdem seine Kontakte zum Naturpark Chasseral gepflegt, indem er mehrere Informationsveranstaltungen organisierte und an Angeboten des Parks teilnahm. Ende Jahr fanden zudem Gespräche zwischen dem RFB und dem «Centre jurassien d'archives et de recherches économiques» (CEJARE) statt, damit dieses seine Tätigkeiten auch in Biel entfaltet.

Der RFB stellt fest, dass bei allen seinen Zielen 2014 mindestens gute Fortschritte erreicht werden konnten. Ein Vorbehalt betrifft das komplexe Ziel in Bezug auf die Zweisprachigkeit am Spitalzentrum (das offen bleibt, in Bezug auf die Finanzierung jedoch mit grossen Schwierigkeiten zu kämpfen hat; kurzfristig ist keine Lösung in Sicht, abgesehen von einer provisorischen Teilunterstützung über das eidg. Sprachengesetz; die Zweisprachigkeit am Spitalzentrum Biel konnte 2014 indessen weiter ausgebaut werden). Bei drei von neun Zielen können grosse Fortschritte verbucht werden, eines davon darf sogar als sehr erfolgreich bezeichnet werden. Einige dieser Ziele, namentlich der Umbau und die Umnutzung des Palace-Theaters sowie die Unterstützung der Zweisprachigkeit über das Projekt «Status quo plus», kamen 2014 sehr gut voran. Wie sich aber die Umsetzungsphase 2015-2016 gestalten wird, lässt sich heute noch nicht abschätzen.

14. ANNEXES

LISTE DES PRINCIPALES ABRÉVIATIONS

AIJ	Assemblée interjurassienne
CAF	Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne
CIIP	Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin
CJB	Conseil du Jura bernois
COFRA	Conférence de coordination francophone (de la Direction INS)
DBAJ	Délégation biennoise aux affaires jurassiennes
DECOO	Délégation (du CAF) à la coordination scolaire romande et interjurassienne, ancien nom de la SFOR
EOS 2014	Examen des offres et des structures (nom du programme d'économies cantonales voté par le Grand Conseil bernois fin 2013)
FFFH	Festival du film français d'Helvétie
HE-Arc	Haute école de l'Arc jurassien
HEP-BEJUNE	Haute école pédagogique Berne-Jura-Neuchâtel
HES-SO	Haute école spécialisée de la Suisse occidentale
INS	Direction de l'instruction publique du canton de Berne
JCE	Direction de la justice, des affaires communales et ecclésiastiques
LEAC/OEAC	Loi/Ordonnance sur l'encouragement des activités culturelles
LLC	Loi fédérale sur les langues nationales et la compréhension entre les communautés linguistiques
OC	Office de la culture du canton de Berne
OSSM	Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires
POM	Direction de la police et des affaires militaires du canton de Berne
SAC	Section des affaires culturelles (du CAF)
SAP	Direction de la santé publique du canton de Berne
SFOR	Section formation du CAF (nouveau nom de la DECOO depuis mi-2014)
Section INS	Section Instruction publique du CJB
OSSM	Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires
POM	Direction de la police et des affaires militaires du canton de Berne
SAC	Section des affaires culturelles (du CAF)
SAP	Direction de la santé publique du canton de Berne
SFOR	Section formation du CAF (nouveau nom de la DECOO depuis mi-2014)
Section INS	Section Instruction publique du CJB
HE-Arc	Haute école de l'Arc jurassien
HEP-BEJUNE	Haute école pédagogique Berne-Jura-Neuchâtel
HES-SO	Haute école spécialisée de la Suisse occidentale
INS	Direction de l'instruction publique du canton de Berne
JCE	Direction de la justice, des affaires communales et ecclésiastiques
LEAC/OEAC	Loi/Ordonnance sur l'encouragement des activités culturelles
LLC	Loi fédérale sur les langues nationales et la compréhension entre les communautés linguistiques
OC	Office de la culture du canton de Berne
OSSM	Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires
POM	Direction de la police et des affaires militaires du canton de Berne
SAC	Section des affaires culturelles (du CAF)
SAP	Direction de la santé publique du canton de Berne
SFOR	Section formation du CAF (nouveau nom de la DECOO depuis mi-2014)

Section INS	Section Instruction publique du CJB
OSSM	Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires
POM	Direction de la police et des affaires militaires du canton de Berne
SAC	Section des affaires culturelles (du CAF)
SAP	Direction de la santé publique du canton de Berne
SFOR	Section formation du CAF (nouveau nom de la DECOO depuis mi-2014)
Section INS	Section Instruction publique du CJB

DOCUMENTS EN TÉLÉCHARGEMENT SUR WWW.CAF-BIENNE.CH

Les rapports d'activités du CAF depuis 2006, les règlements du CAF, les Lignes directrices du CAF en matière de culture et divers autres documents peuvent être consultés ou téléchargés sur le site internet www.caf-bienne.ch (rubrique «bases légales et documents»). Certains peuvent également être commandés auprès du Secrétariat général du CAF.

CAF Statistiques des séances 2014

Plénum	Date	Nombre de séances
15 membres	05.02.2014	9
	03.04.2014	
	19.05.2014	
	12.06.2014	
	10.09.2014	
	17.09.2014	
	29.10.2014	
	18.11.2014	
	11.12.2014	

Bureau	Date	Nombre de séances
5 membres	06.01.2014	10
	07.01.2014	
	16.01.2014	
	13.03.2014	
	20.03.2014	
	05.05.2014	
	25.08.2014	
	16.10.2014	
	04.11.2014	
	24.11.2014	

SAC	Date	Nombre de séances
5 membres	21.01.2014	9
	25.03.2014	
	30.04.2014	
	06.05.2014	
	24.06.2014	
	28.08.2014	
	20.10.2014	
	04.11.2014	
	09.12.2014	

SFOR	Date	Nombre de séances
5 membres	17.02.2014	7
	24.03.2014	
	25.06.2014	
	20.08.2014	
	13.11.2014	
	16.11.2014	
27.11.2014		

DBAJ	Date	Nombre de séances
	24.02.2014	5
	01.04.2014	
	17.06.2014	
	25.08.2014	
13.11.2014		

Projet « statu quo plus »	Nombre de séances
1-2 représentants DBAJ/CAF	
Groupe de travail	4
Groupe de projet	6
Sous-gr. 1 + relais francophones	8
Sous-groupe 2	5
Sous-groupe 3	3
Total	26

Total des séances en 2014 : 65

